



Ponts
JACQUES CARTIER +
CHAMPLAIN
Bridges
Canacét
1978 - 2018



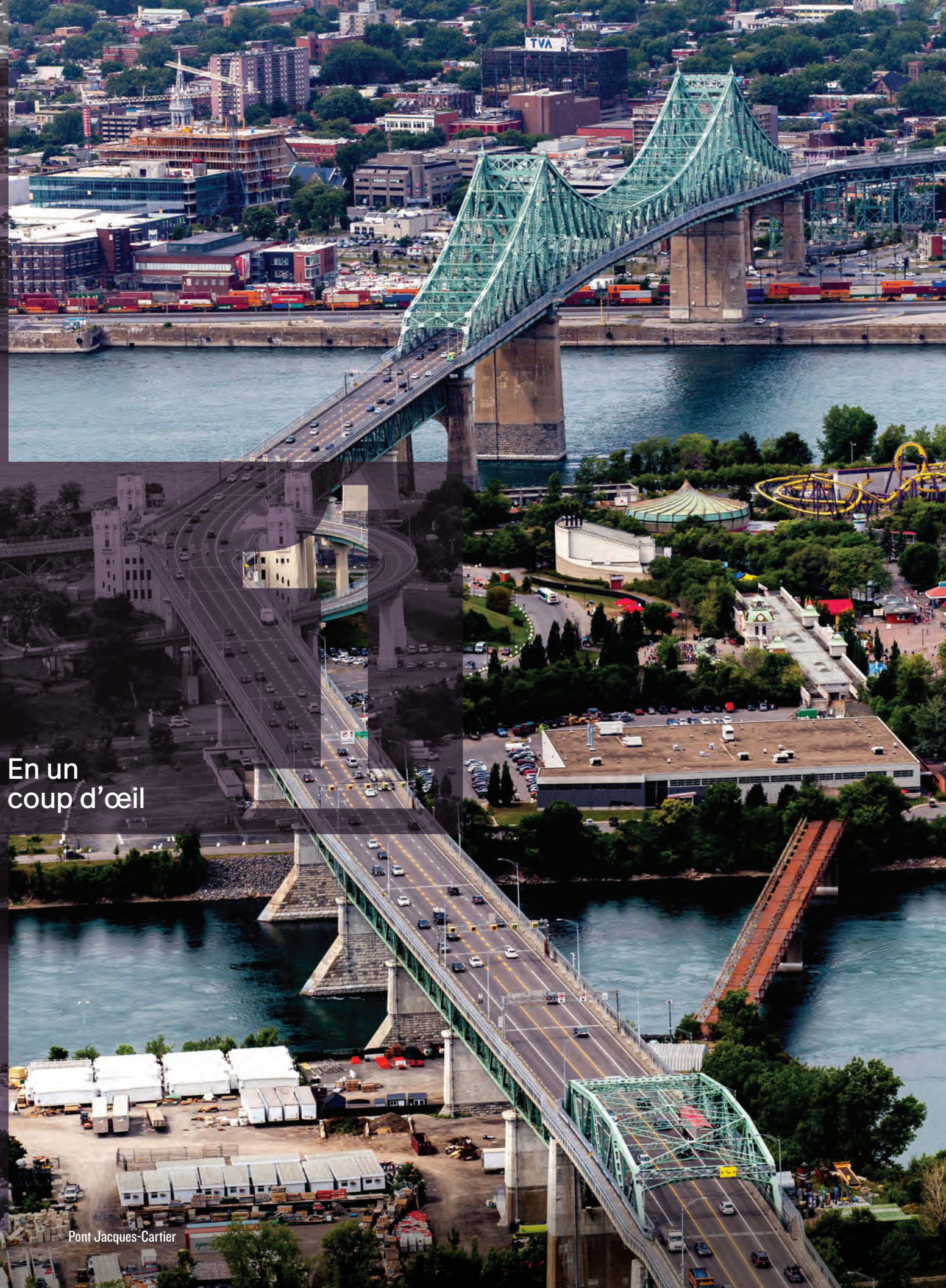
RAPPORT ANNUEL
20¹⁸
19



Table des matières

	Carte du réseau	2
1	En un coup d'œil	4
2	Message de la direction	10
3	Bilan des activités	13
4	Leader en mobilité	28
5	Expert innovant	33
6	Acteur social et urbain	37
7	Gouvernance	42
8	Analyse de la performance	54
9	États financiers	62
	Annexes	82





En un
coup d'œil

Mission

Assurer la mobilité des usagers, la sécurité et la pérennité des infrastructures en préconisant une gestion systémique selon une approche de développement durable.

Vision

Devenir un chef de file en gestion d'infrastructures majeures à titre d'expert innovant, de leader en mobilité, et d'acteur social et urbain.

Valeurs

- + Esprit d'équipe
- + Transparence
- + Rigueur
- + Innovation
- + Engagement



Présentation de la Société



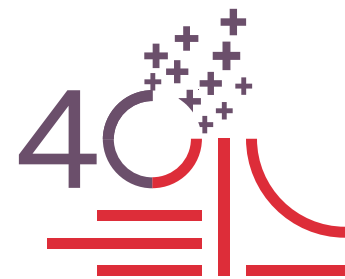
Gestionnaire d'ouvrages majeurs, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) est une société d'État fédérale, établie en 1978, responsable du pont Jacques-Cartier et du pont Champlain d'origine, de l'Estacade du pont Champlain, du pont de contournement de l'Île des Sœurs, des sections fédérales de l'autoroute Bonaventure et du pont Honoré-Mercier, ainsi que du tunnel de Melocheville.

La Société assure au quotidien le passage sécuritaire de milliers d'usagers par la gestion, l'entretien et la réfection de ces infrastructures d'importance pour le Grand Montréal. La Société veille à ce que ces infrastructures critiques demeurent sécuritaires, pleinement fonctionnelles et attrayantes, aujourd'hui et pour demain. Ses activités englobent la planification et la réalisation de projets de construction, de réfection et de renforcement des infrastructures sous sa responsabilité, de même que leur opération et entretien.

L'année du 40^e anniversaire de PJCCI

L'exercice 2018-2019 marquant le 40^e anniversaire de sa constitution, la Société en a profité pour déployer différentes initiatives, dont Le Grand Rendez-vous du 40^e de PJCCI qui s'est tenu le 21 mars 2019. Un espace spécial a aussi été créé sur son site Internet où les internautes sont invités à faire un voyage historique en images grâce à une ligne du temps interactive.

Le présent rapport annuel couvre les activités qui se sont déroulées entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019.



En quelques chiffres

175
employés

Équipe multidisciplinaire

175 employés affectés au génie, à la construction, à l'opération, à l'administration et à la direction



25,5
km

Réseau routier névralgique

25,5 km reliant principalement la Rive-Sud et Montréal



6,4
km

Transport actif

6,4 km de pistes cyclables en site propre



122
M\$

Investissements

122 M\$ investis en 2018-2019 en travaux majeurs



513 387

Site Internet

513 387 visiteurs uniques sur le site Internet



Faits saillants 2018-2019

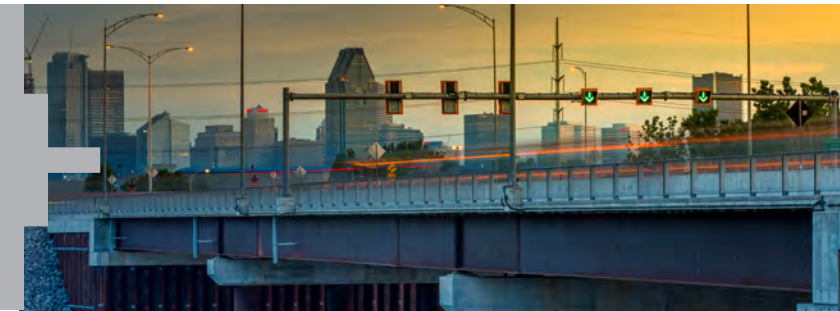


19 avril 2018

La Société tient son briefing annuel avec les médias pour résumer les investissements et les travaux prévus en 2018-2019 sur tous les ouvrages sous sa responsabilité.

12 novembre 2018

Avec l'inauguration du nouveau pont de l'Île des Sœurs dans le cadre du projet de corridor du pont Samuel-De Champlain, le pont de contournement, qui était un ouvrage temporaire, est mis hors service.



27 juin 2018

PJCCI inaugure un nouvel escalier architectural reliant le pont Jacques-Cartier à la rue Saint-Charles Ouest, à Longueuil. Cet escalier facilite l'accès au pont pour les piétons dans le secteur de la station de métro Longueuil.



23 novembre 2018

Dans le cadre de l'assemblée publique annuelle, le bilan des activités et les résultats financiers de la Société sont présentés en web diffusion. Le public peut également adresser ses questions par le biais de ce portail.



19 septembre 2018

Après 29 ans de services au sein de PJCCI, dont 22 ans à la tête de l'organisation, M. Glen Patrick Carlin quitte ses fonctions pour relever d'autres défis professionnels. Le parcours de Monsieur Carlin a été jalonné de grandes réalisations dont la qualité a maintes fois été soulignée par différents prix et reconnaissances.



16 janvier 2019

PJCCI accueille des ingénieurs de Services publics et Approvisionnement Canada. Les invités ont pu visiter le pont Champlain d'origine et le pont Jacques-Cartier en plus de prendre part à des groupes de discussion sur plusieurs thématiques.



19 octobre 2018

L'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, annonce la nomination de Mme Sandra Martel au poste de première dirigeante par intérim de PJCCI. Forte d'une expérience de 23 ans dans le domaine du génie civil, Mme Martel a occupé diverses fonctions au sein de PJCCI depuis 2006.



20 février 2019

L'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, annonce, par voie de communiqué, que la Société assurera la gestion du projet de déconstruction du pont Champlain d'origine.



3 novembre 2018

La Société souligne le 40^e anniversaire de sa constitution notamment par la mise en ligne d'une page spéciale sur son site Internet qui permet un retour sur différents moments marquants de son histoire.



21 mars 2019

L'AQTr organise Le Grand Rendez-vous du 40^e de PJCCI, un événement spécial destiné aux professionnels des secteurs du génie et du transport. Ce colloque d'une demi-journée a permis de faire un retour sur quatre décennies d'innovations et de présenter les projets à venir.



Mot du Président du Conseil d'administration



L'année 2018-2019 marque le 40^e anniversaire de la Société. Cet important moment a été souligné de diverses façons, notamment par la tenue du Grand Rendez-vous du 40^e de PJCCI, un événement qui a permis de faire un survol des grandes réalisations du passé, des chantiers majeurs en cours et des projets à venir.

En termes d'événements marquants de l'année, la Société s'est également vu octroyer le mandat de déconstruction du pont Champlain d'origine, un projet unique qui sera concrétisé suivant les grands principes du développement durable.

Par ailleurs, soulignons le départ du premier dirigeant, M. Glen Patrick Carlin après 29 ans de services au sein de PJCCI, dont 22 ans à la tête de l'organisation. Durant ces années, M. Carlin a entre autres activement mené les plus grands projets de la Société que sont les remplacements des tabliers des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Honoré-Mercier. Nous tenons à le remercier pour son immense contribution à la Société.

De plus, la composition du Conseil a été modifiée avec l'arrivée de monsieur Richard Cacchione et de la première dirigeante par intérim, madame Sandra Martel, ainsi que par le départ de madame Denise Hébert dont le mandat s'est terminé cette année, après huit ans de participation assidue.

Le conseil d'administration et ses différents comités ont poursuivi leur rôle de surveillance de l'équipe de direction afin d'assurer une gestion efficace de l'ensemble des risques organisationnels. L'équipe a bien rempli son mandat tout en faisant face à différents enjeux touchant la poursuite des travaux majeurs de réfection de nos ouvrages.

Au nom du Conseil, je tiens à remercier l'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, de la confiance qu'il témoigne à l'égard de notre Société. Je salue également le travail diligent et les multiples compétences de la première dirigeante par intérim, madame Sandra Martel, de l'équipe de direction ainsi que de tout le personnel qui contribuent quotidiennement à l'atteinte des objectifs de la Société. Mentionnons enfin la précieuse collaboration de nos nombreux partenaires qui nous accompagnent dans la réalisation de notre mission.

PAUL T. KEFALAS
Président du Conseil d'administration

Message
de la
direction

Mot de la Première dirigeante par intérim



En cette année de 40^e anniversaire, nos équipes ont terminé les travaux de renforcement du pont Champlain d'origine et veillent à ce qu'il demeure stable et sécuritaire jusqu'à sa mise hors service. Par ailleurs, les travaux sur l'ensemble de nos ouvrages ont requis des investissements de l'ordre de 122 M \$ concrétisés notamment dans le cadre des impressionnants programmes de renforcement d'acier du pont Jacques-Cartier qui visent à prolonger sa durée de vie à 150 ans.

Par ailleurs, les travaux d'entretien se sont poursuivis sur l'ensemble de nos ouvrages. Plus spécifiquement, les programmes d'acier continuent sur le pont Honoré-Mercier et sur la section fédérale du pont Jacques-Cartier et sur la section fédérale du pont Honoré-Mercier; ce dernier volet se concrétise en étroite collaboration avec la communauté mohawk de Kahnawá:ke. Quant au projet Solution Bonaventure, les équipements des secteurs Est et Ouest sont fonctionnels et permettent de protéger le fleuve Saint-Laurent de l'écoulement de centaines de milliers de litres d'eaux souterraines contaminées provenant d'un ancien site d'enfouissement situé à proximité.

En matière d'amélioration continue, nous avons bonifié la gestion proactive d'actifs qui nous permet d'approfondir notre connaissance des ouvrages. Nous avons également poursuivi la réalisation du programme de responsabilité sociale d'entreprise qui s'arrime aux objectifs fédéraux et internationaux.

De plus, l'exercice 2018-2019 a permis de poursuivre l'optimisation de la performance organisationnelle, la gestion efficace des projets, la gestion intégrée des risques et le développement professionnel du personnel. Sur ce dernier point, la Société s'est engagée cette année dans une démarche de santé et mieux-être au travail, qui inclut la mise en place d'un comité et d'un programme diversifié d'activités visant à favoriser un environnement de travail sain et respectueux permettant à chacun de s'accomplir.

Enfin, cette année toute spéciale pour notre organisation nous permet de faire un retour sur quatre décennies de grandes réalisations, mais également de nous tourner vers l'avenir et nos grands projets notamment la déconstruction du pont Champlain d'origine. Les réussites des 40 dernières années et celles à venir ne sont possibles que grâce au talent et au dévouement de toutes les personnes qui ont œuvré au sein de notre organisation, en plus de nos partenaires et fournisseurs, et plus particulièrement de toute notre équipe actuelle, que je remercie de tout cœur.

SANDRA MARTEL, ING.
Première dirigeante par intérim



Bilan des activités

Pont Jacques-Cartier

Assurer la sécurité et la pérennité du pont jusqu'à son 150^e anniversaire, avec une optique d'intégration urbaine évolutive, en favorisant les modes de transports alternatifs tout en maintenant la fluidité de la circulation.

Principaux travaux | 45 M\$

- + Renforcement de la structure d'acier dans cinq sections
- + Réfection de deux viaducs du côté de Longueuil
- + Réfection de deux rampes d'accès au parc Jean-Drapeau
- + Remplacement et renforcement des clôtures dissuasives et des garde-corps
- + Début du programme de remplacement du système de peinture d'une partie de la superstructure
- + Projet pilote d'entretien hivernal de la piste multifonctionnelle
- + Début des travaux de mise en place d'un réseau de fibre optique et d'un système intégré de gestion de la circulation

Pont Champlain

Assurer la sécurité du pont jusqu'à sa mise hors service; documenter et bonifier nos connaissances de cet ouvrage afin de partager l'expertise acquise avec la communauté technique et autres organismes.

Principaux travaux | 33 M\$

- + Fabrication et installation de systèmes de renfort sur 30 chevêtres additionnels
- + Fabrication et fourniture d'un treillis modulaire universel et d'un système de renforcement de diaphragme
- + Renforcement de trois poutres intérieures avec de la post-tension extérieure
- + Renforcement de cinq poutres intérieures avec des arbalètes
- + Renforcement et réparation de cinq semelles
- + Installation de six nouveaux capteurs et entretien continu du réseau de monitoring
- + Réparation du pavage
- + Prolongation de tous les contrats relatifs au maintien du pont incluant les inspections et le monitoring

Autoroute Bonaventure

Assurer la sécurité et arrimer la vocation de l'autoroute avec les nouveaux corridors en développement dans le secteur et les besoins de mobilité active, tout en facilitant l'accès au fleuve, au centre-ville, au Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles et au Port de Montréal dans une approche de développement durable.

Principaux travaux | 10 M\$

- + Diverses réfections des structures des voies élevées
- + Diverses réfections des chaussées des voies au sol
- + Réfection de talus et des structures de prévention pour les véhicules hors gabarit

Solution Bonaventure

Contribuer à la protection du fleuve St-Laurent en confinant et en traitant les eaux souterraines contaminées s'écoulant vers ce dernier; augmenter notre niveau de connaissance dans ces domaines et diffuser notre expertise.

Principaux travaux | 2 M\$

- + Exploitation de la barrière hydraulique et du système de traitement des eaux souterraines dans le secteur Ouest
- + Exploitation du système de captage des hydrocarbures dans le secteur Est du projet Solution Bonaventure



Estacade du pont Champlain

Prolonger la vie utile de cette structure afin de maintenir le lien privilégié qu'elle offre pour l'entretien des structures, le contrôle des glaces et la mobilité active en valorisant l'implication sociale et urbaine.

Principaux travaux | 6 M\$

- + Réfection de la pile 18 de l'Estacade du pont Champlain
- + Étude d'impact de la glace sur l'ouvrage

Pont Honoré-Mercier

Assurer la sécurité et la pérennité de la section fédérale du pont jusqu'à son 125^e anniversaire, en y privilégiant une intégration évolutive du pont dans les milieux environnants tout en collaborant avec la communauté mohawk.

Principaux travaux | 19 M\$

- + Réfection de piles
- + Remplacement du système de peinture d'une partie de la structure d'acier
- + Remplacement d'une section des passerelles destinées aux travaux d'inspection
- + Amorce d'études d'avant-projets visant notamment la réfection de la surface de roulement ainsi que le prolongement de la piste cyclable et la création d'un parcours mémorial à l'entrée du Pont

Tunnel de Melocheville

Assurer la pérennité, la sécurité et l'efficacité du lien routier dans un contexte de cohabitation et de maintien de l'opération de la Voie maritime.

Principaux travaux | 2 M\$

- + Travaux d'amélioration des installations électriques ainsi que du système d'automatisation et de protection des incendies



Leader
en mobilité

Circulation sur le pont Champlain



La Société a consacré 122 M \$, en 2018-2019, au renforcement et à la modernisation de ses infrastructures névralgiques.

Favoriser la mobilité des personnes et des biens

Consciente du rôle essentiel qu'elle joue en matière de mobilité des personnes et des biens dans le Grand Montréal, PJCCI a poursuivi ses efforts, au cours de l'exercice 2018-2019, pour assurer une fluidité sur le réseau routier tout en réalisant ses travaux prioritaires. Afin d'atténuer les impacts de ses projets sur la circulation, la Société a mis en œuvre des planifications détaillées et des mesures d'optimisation des travaux depuis le fleuve ou les berges.

La Société a consacré 122 M \$, en 2018-2019, au renforcement et à la modernisation de ses infrastructures névralgiques afin qu'elles demeurent sécuritaires et pleinement fonctionnelles.

Programme d'entretien majeur du pont Champlain

La totalité des travaux de renforcement visant à maintenir le pont Champlain sécuritaire jusqu'à sa mise hors service a été réalisée. Amorcé en 2017, plusieurs volets de cet important programme ont été réalisés au cours du présent exercice dont l'installation de systèmes de renfort sur 30 chevêtres, la fabrication

et la fourniture d'un treillis modulaire universel et d'un système de renforcement de diaphragme. Des travaux sous-marins ont aussi été nécessaires sur les semelles de cinq piles.

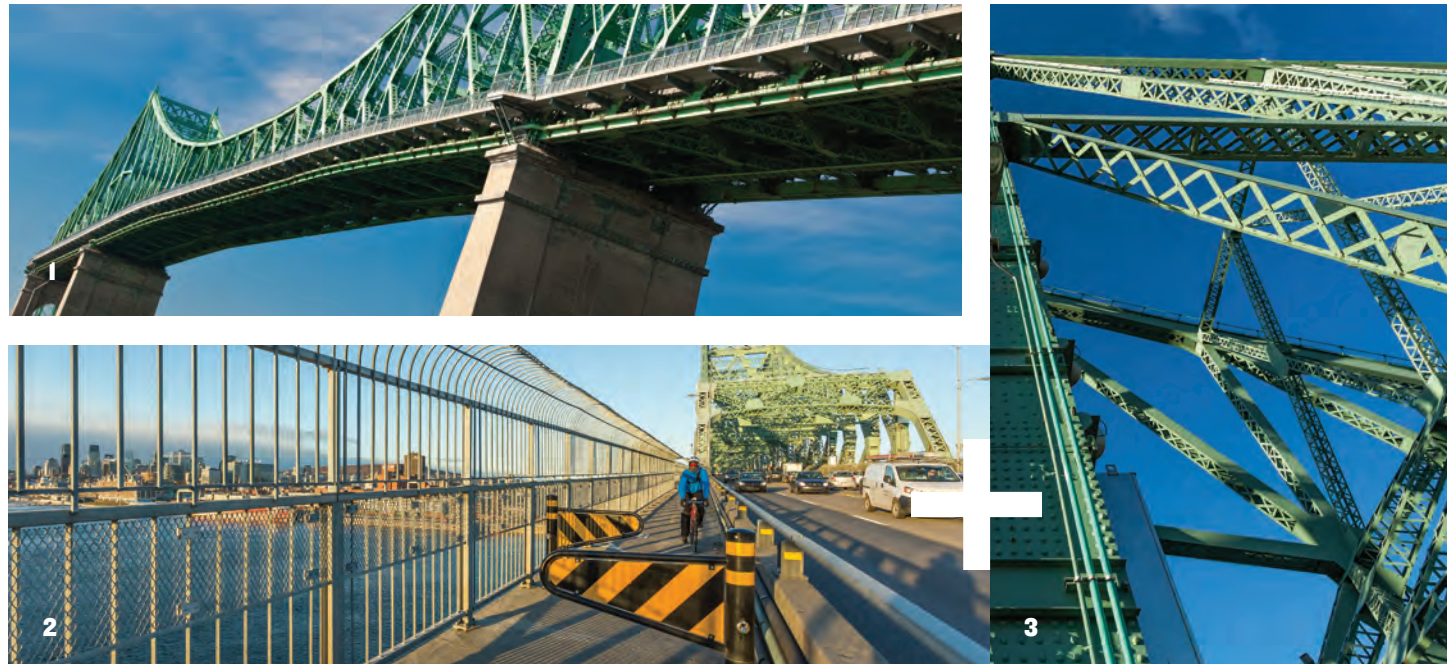
Par ailleurs, un programme d'inspections assidues est en place, et le pont compte maintenant plus de 345 capteurs sur certaines composantes afin de suivre son comportement en temps réel, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Le pont Champlain est donc renforcé, surveillé, stable et sécuritaire.

Déconstruction du pont Champlain d'origine

En février 2019, l'octroi du mandat de gestion du projet de déconstruction du pont Champlain à la Société était annoncé. Dans ce contexte, les travaux préparatoires à cet important projet se sont poursuivis, notamment l'analyse environnementale ciblée entamée en 2018, qui se conclura au cours de l'été 2019.

Les travaux de déconstruction quant à eux s'amorceront dans les mois suivants la mise en service du pont Samuel-De Champlain et devraient s'échelonner sur une période de trois ans. Le projet inclura notamment les volets de déconstruction, valorisation des matériaux, mise en valeur des berges et recherche appliquée.

1 La piste multifonctionnelle du pont Jacques-Cartier - 2 Le pont Champlain - 3 Treillis modulaire installé sur le pont Champlain



Des experts épauleront PJCCI dans la gestion du projet qui sera réalisé de manière à favoriser la création de bénéfices sociaux, environnementaux et économiques, suivant les principes du développement durable.

La Société entend poursuivre les rencontres avec les partenaires impliqués dans ce dossier et prévoit tenir des séances d'information publiques sur ce grand chantier au cours du prochain exercice.

Étude d'impact de la glace sur l'Estacade du pont Champlain

Les charges de la glace sur l'Estacade sont déterminantes en termes de résistance et de stabilité. À cet effet une étude théorique et des essais expérimentaux dans un bassin de glace ont été réalisés par la direction, Recherche et applications de PJCCI, en collaboration avec le Conseil national de recherches Canada. Ce projet a permis de mesurer et de définir plus précisément les valeurs des charges de glace prévisibles sur les piles de l'Estacade et d'optimiser la performance et les interventions sur cette importante structure.

Réseau cyclable

PJCCI a ouvert graduellement son réseau cyclable pour la saison en avril 2018, plus précisément le 2 avril pour la piste multifonctionnelle du pont Jacques-Cartier, et le 15 avril pour l'Estacade du pont Champlain, soit la date d'ouverture du réseau cyclable de la Société du parc Jean-Drapeau dont cette piste fait partie. Par ailleurs, les cyclistes qui empruntent la piste multifonctionnelle du pont Jacques-Cartier ont maintenant accès à une borne d'entretien vélo équipée de quelques outils, pour effectuer des réparations mineures.

La définition d'un premier plan d'action en matière de mobilité durable a également débuté en tenant compte des innovations et des besoins changeant en matière de mobilité des personnes.

Travaux de renforcement du pont Jacques-Cartier

Au cours de l'exercice 2018-2019, PJCCI a poursuivi les travaux de renforcement de la charpente métallique du pont Jacques-Cartier, afin de prolonger de 60 ans la durée de vie utile de l'ouvrage. Ce programme majeur, qui se terminera en 2027, prévoit le remplacement et le renforcement de certaines membrures d'acier et l'installation de plaques de renfort.

1 La section cantilever du pont Jacques-Cartier - 2 La piste multifonctionnelle du pont Jacques-Cartier - 3 Structure métallique du pont Jacques-Cartier



Le talus végétalisé réduit le bilan carbone du projet tout en augmentant sa résilience aux changements climatiques.

Au cours du présent exercice, PJCCI a également procédé au nettoyage et à la peinture de sections du pont, afin de protéger la structure des effets des sels de déglacage. Ces travaux de peinture ont été coordonnés avec Moment Factory afin que l'impact sur le système d'illumination du pont soit minimisé.

PJCCI a également remplacé quelque 500 sections de garde-corps le long du trottoir et de la piste multifonctionnelle du pont afin d'assurer la sécurité des usagers.

L'escalier architectural du pont Jacques-Cartier

La Société a complété, en cours d'exercice, la construction de l'escalier architectural qui permet maintenant aux piétons d'atteindre le pont Jacques-Cartier depuis la rue Saint-Charles Ouest, à Longueuil. La majestueuse structure en acier galvanisé, d'une hauteur de près de 19 mètres, comporte six paliers. L'escalier est également muni de 55 appareils d'éclairage linéaires intégrés aux mains courantes, qui assurent la sécurité des piétons la nuit comme le jour.

Le projet incluait également la réfection du talus adjacent à l'escalier selon la technique novatrice de « clouage des sols ». Le talus végétalisé réduit le bilan carbone du projet tout en augmentant sa résilience aux changements climatiques. En plus de l'ensemencement, près de 2 000 arbres, arbustes et conifères de 23 essences différentes y ont été plantés.

Évaluation de la performance sismique du pont Jacques-Cartier

Les études réalisées par la direction, Recherche et applications en collaboration avec un consortium de firmes de génie-conseil ont permis de définir la performance sismique du pont Jacques-Cartier, suivant une approche avant-gardiste dite performancielle. Pour les besoins de cet exercice, les experts ont défini trois niveaux de performance à cibler dans un éventuel renforcement sismique du pont.

Mise hors service du pont de contournement

Les travaux liés au futur pont Samuel-De Champlain avaient exigé, en 2014, la construction d'un pont temporaire de contournement donnant accès à l'île des Sœurs. Avec la mise en service du nouveau pont de l'île des Sœurs le 12 novembre 2018, le pont de contournement a été mis hors service et débranché du réseau routier. Il demeurera en place pour le moment et servira notamment dans le cadre des travaux du Réseau électrique métropolitain (REM) et de déconstruction du pont Champlain.

1 Le pont Honoré-Mercier - 2 Inauguration de l'escalier architectural du pont Jacques-Cartier - 3 Le pont de contournement le matin

Poursuite des travaux au pont Honoré-Mercier

Le programme de réfection des piles du pont Honoré-Mercier s'est poursuivi en cours d'exercice qui marquait aussi le début des travaux de peinture. De plus, une partie de la passerelle destinée aux travaux d'inspection a été remplacée. Ces chantiers, réalisés en collaboration avec les travailleurs de la communauté de Kahnawá:ke, se sont déroulés sous le pont et n'ont causé aucune entrave à la circulation.

Autoroute Bonaventure

Divers travaux d'entretien ont été exécutés sur l'autoroute Bonaventure au cours du présent exercice : réparation de piles et remplacement des joints de dilatation et réparation du muret central. Ces travaux ont nécessité la fermeture complète de la voie rapide sur une section au cours de cinq week-ends. Une dizaine d'autres fermetures de nuit ont été nécessaires, le tout en coordination avec la Ville de Montréal, Groupe Signature sur le Saint-Laurent et les responsables du chantier Turcot, afin de favoriser la mobilité.

La boucle de fibre optique

Les études préalables aux travaux d'installation d'une boucle de fibre optique reliant le pont Jacques-Cartier, l'autoroute Bonaventure, l'Estacade du pont Champlain ainsi que le futur centre de contrôle du pont Samuel-De Champlain, ont été complétées au cours de l'exercice 2018-2019. Les travaux seront effectués en 2019-2020.

Le futur système intégré de gestion de la circulation

PJCCI fera l'acquisition d'un système intégré de gestion de la circulation (SIGC) de pointe, connu sous l'appellation *Advanced Traffic Management System (ATMS)* qui sera branché à la boucle de fibre optique mentionnée ci-haut. Le SIGC permettra de centraliser les données de circulation en temps réel en provenance notamment des capteurs, caméras de surveillance, et panneaux à messages variables, vers un système qui traitera l'ensemble de ces données. Le SIGC sera ensuite en mesure de proposer une série d'actions à prendre en vue d'améliorer la fluidité de la circulation. Le système facilitera également le partage d'informations avec les partenaires de la mobilité du Grand Montréal. La mise en exploitation de ce système est prévue au printemps 2020.

Participation aux Comités de Mobilité Montréal

Depuis sa création en 2011, Mobilité Montréal planifie et coordonne les travaux et les différentes mesures d'atténuation qui s'imposent en raison des grands chantiers fédéraux, provinciaux et municipaux en cours dans la région montréalaise. Mobilité Montréal regroupe 19 organismes des secteurs public et privé. La coordination est effectuée par le ministère des Transports du Québec (MTQ). En tant que membre actif de Mobilité Montréal, PJCCI participe aux quatre comités existants : technique, communication, aviseur et directeur.

Pour éviter les embouteillages

Les usagers du réseau routier peuvent suivre les travaux de PJCCI en temps réel en s'abonnant aux comptes Twitter liés aux ponts Champlain, Jacques-Cartier et Honoré-Mercier. Pour planifier leurs déplacements, ils peuvent aussi consulter différents outils sur le site Internet : état de la circulation en direct grâce à des caméras, entraves sur le réseau et planification des travaux sur sept jours, et plus. Enfin, les usagers peuvent s'abonner aux alertes SMS ou par courriels en cas de fermetures majeures ou d'interventions d'urgence, sur le réseau de la Société.





40 ans d'innovations ingénieuses

Le 3 novembre 2018 marquait le 40^e anniversaire de PJCCI, quatre décennies sous le signe de l'innovation qui ont fait de la Société l'un des chefs de file en gestion d'infrastructures majeures de transport au Canada.

Parmi les grandes réalisations de PJCCI des 40 dernières années, dont la concrétisation a été marquée par l'innovation, nous pouvons citer les projets suivants :

- + **Pont Champlain** (1992) : remplacement du tablier de béton par un tablier en acier entièrement soudé sur place, une première au Canada ;
- + **Pont Jacques-Cartier** (2001-2002) : le plus imposant projet de remplacement d'un tablier de pont jamais réalisé au pays ;
- + **Pont Honoré-Mercier** (2008 à 2016) : Remplacement du tablier en béton par des dalles préfabriquées, réalisé par la main d'œuvre mohawk ;
- + **Pont Champlain** (2014 à 2018) : mise en place d'un éventail de solutions innovantes visant à instrumenter et à renforcer cet ouvrage, jusqu'à sa mise hors service à la suite de l'ouverture du pont Samuel-De Champlain ;
- + **Solution Bonaventure** (2016) : installations novatrices visant à protéger le fleuve Saint-Laurent de l'écoulement des eaux souterraines contaminées ;
- + **Pont Jacques-Cartier** (2017) : inauguration du projet d'illumination, qui en fait le premier pont connecté au monde.

Au fil de ces 40 années d'histoire, les équipes de PJCCI ont souvent repoussé les limites, en recherchant des solutions innovantes et durables, dans le but de prolonger la durée de vie utile des ouvrages, tout en privilégiant la mobilité des usagers.

Des solutions créatives et uniques au pont Champlain

Inauguré en 1962, le pont Champlain a subi une dégradation prématurée par la corrosion qui a attaqué ses éléments structuraux essentiels en raison de problématiques de conception et de drainage. Cette dégradation touchait principalement les poutres de rive situées de chaque côté du pont. PJCCI a introduit deux innovations technologiques clés qui ont contribué au maintien de cet imposant ouvrage.

Ainsi, pour renforcer les quelque 100 poutres de rive de la structure, un treillis modulaire sur mesure a été conçu pour être adapté à chaque poutre.

Les chevêtres devaient également être renforcés afin d'en augmenter la capacité portante : 30 d'entre eux ont ainsi été dotés de « super-post ». Ces renforts d'environ 8 tonnes (8 000 kg), conçus et fabriqués au Canada, sont très impressionnants. Comme chaque chevêtre est unique, les défis étaient nombreux pour que la mise en tension et l'ajustement soient conformes aux plans et devis.

Ces travaux ont été réalisés sous la structure, depuis le fleuve Saint-Laurent, ce qui a permis d'éviter les entraves à la circulation.

Essais en laboratoire d'un spécimen réduit d'un chevêtre du pont Champlain

Mené par la direction, Recherche et applications et l'Université McGill, le projet de recherche a porté sur l'évaluation du renforcement d'un chevêtre type du pont Champlain. Cette étude avait pour but de comprendre le comportement des chevêtres types et d'identifier des mesures efficaces de renforcement en cisaillement, en plus de réaliser une comparaison par rapport au calcul théorique basé sur le Code des ponts.



Quand innovation rime avec complexité

D'autres travaux fort complexes ont été réalisés au pont Champlain, notamment des travaux visant l'amélioration de la capacité portante des unités de fondation du pont.

La Société a ainsi procédé au renforcement des semelles par le forage et l'injection de 4 à 8 barres d'acier de haute résistance d'un diamètre de 90 mm par semelle. Des travaux de réparation du fût d'une pile avec un chemisage en acier, de rapiéçage du béton sur trois autres semelles et des travaux préventifs d'installation d'un brise-glace sur deux semelles pour protéger le fût ont également été effectués.

Avec près de 60 millions de passages chaque année, le pont Champlain est l'une des principales portes d'entrée de Montréal. PJCCI travaille sans relâche pour assurer le passage sécuritaire des usagers jusqu'à la mise hors service du pont. Quelque 345 capteurs sont en place sur la structure et assurent la surveillance en continu de l'ouvrage, en plus des inspections ciblées de la structure à tous les trimestres.

Solution Bonaventure : l'innovation pour protéger le Saint-Laurent

L'année 2018-2019 a permis de finaliser les travaux d'aménagement relatifs au projet environnemental Solution Bonaventure, localisé le long de la section fédérale de l'autoroute Bonaventure. Ces installations permettent de contenir les eaux souterraines contaminées provenant d'un ancien site d'enfouissement et de procéder à leur traitement pour éviter qu'elles ne s'écoulent dans le fleuve Saint-Laurent.

Le secteur Ouest comprend les terrains longeant l'autoroute Bonaventure, jusqu'à l'approche du pont Champlain. Le sol contient des eaux souterraines contaminées par l'azote ammoniacal, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et des métaux. PJCCI a aménagé un système de confinement composé d'une barrière hydraulique dotée de 32 puits installés le long de la berge. Grâce à un système de pompage actif, cette barrière permet d'intercepter les eaux souterraines contaminées qui sont traitées sur le site même, à raison d'environ 290 m³ d'eau brute par jour, avant d'être rejetées propres au fleuve.

Le secteur Est, quant à lui, correspond à la portion de l'autoroute Bonaventure située entre les ponts Clément et Victoria. Les analyses effectuées sur ces terrains ont révélé la présence d'une strate d'hydrocarbures pétroliers (diesel) contaminés qui flottent au-dessus des eaux souterraines. Pour les endiguer, la Société a construit un mur de confinement et deux stations de pompage, aménagées à chaque extrémité du mur, qui recueillent chaque mois entre 8 000 et 12 000 litres d'eau contaminée. Les produits toxiques sont ensuite traités dans des centres spécialisés.

Un prix prestigieux pour Solution Bonaventure

PJCCI a décroché le Prix Palmarès de la catégorie Gestion de l'environnement du concours Élixir de l'Association des professionnels en gestion de projet du Québec, section Montréal (PMI Montréal). C'est la méthode innovante de malaxage de sols *in situ* (*deep soil mixing*), réalisée pour une première fois au Québec lors de la construction du mur de confinement du secteur Est, qui a retenu l'attention du jury.

1 Le pont Clément - 2 Usine de traitement des eaux souterraines du projet Solution Bonaventure



Les faucons sous l'œil de la caméra au pont Honoré-Mercier

Depuis plusieurs années, la Société aménage des nichoirs pour favoriser la nidification des faucons pèlerins sur ses ouvrages. Cette année, PJCCI a installé une caméra dans un nichoir du pont Honoré-Mercier, qui est autonome et alimentée par son propre panneau solaire. L'innovation a permis d'obtenir de précieuses données relatives à la ponte des œufs, à l'éclosion, à l'envol et à la survie des jeunes faucons. Depuis 2011, 34 fauconneaux sont nés en parfaite santé sur les structures de PJCCI.

De plus, dans le cadre de programmes d'inventaires périodiques de la biodiversité, plusieurs espèces telles que la couleuvre brune et l'hirondelle à front blanc font l'objet de protection et de restauration de l'habitat, en plus du faucon pèlerin. Ces programmes sont de bons exemples de l'application du principe de précaution auquel la Société adhère.

Un matériau au service de l'innovation

À la lumière des bons résultats expérimentaux obtenus dans le cadre du projet de recherche portant sur le renforcement des éléments de pont avec du béton fibré à ultra-haute performance (BFUP), la direction, Recherche et applications de PJCCI a réalisé un projet d'application pilote sur certains éléments des structures surélevées de l'autoroute Bonaventure, en collaboration avec l'École Polytechnique de Montréal. Le projet a porté sur la réparation d'une culée de pont, d'une pile et d'une poutre en béton précontrainte à l'aide du BFUP. Un programme de suivi de performance de ces réparations est réalisé périodiquement.

La Société partage ses innovations

PJCCI profite de différentes tribunes pour partager ses connaissances et ses innovations avec d'autres spécialistes en ingénierie, transport et environnement, de façon à promouvoir les initiatives et bénéficier, en retour, des expériences des autres. Les experts de PJCCI ont ainsi participé à 29 événements externes notamment le congrès de l'AQTr, l'International Conference on Short and Medium Span Bridges, le Congrès Infra du CERIU et le forum sur l'environnement Americana.

Un autre prix pour l'illumination du pont Jacques-Cartier

Pour son approche de gestion des parties prenantes dans le cadre du projet de l'illumination du pont Jacques-Cartier, la Société a reçu un Prix Distinction 2018 de Tourisme Montréal. Cette reconnaissance met en relief les réalisations des entreprises et des acteurs de l'industrie touristique visant à mettre Montréal en valeur.

1 Essai en laboratoire - chevêtre du pont Champlain - 2 Le pont Jacques-Cartier illuminé



Acteur social et urbain

Course des éclusiers au tunnel de Melocheville

Acteur social et urbain

Les infrastructures sous la responsabilité de PJCCI touchent le quotidien des collectivités environnantes. À ce titre, la Société demeure sensible à la qualité de vie des personnes qui habitent près des structures dont elle assure la gestion. C'est dans ce contexte qu'elle instaure des mesures pour atténuer les inconvénients que peuvent occasionner les travaux sur ses ouvrages. Elle contribue également à plusieurs événements et organismes à titre d'acteur social. Les lignes qui suivent dressent un aperçu des activités auxquelles la Société a participé au cours de l'exercice 2018-2019.

Le pont Jacques-Cartier en carton

En septembre 2018, PJCCI s'associait à l'artiste Olivier Grossetête pour commanditer un événement grand public inusité : bâtir une réplique du pont Jacques-Cartier... en carton ! L'activité, pilotée par le Quartier des spectacles de Montréal et tenue par l'équipe de production Les escales improbables, consistait à inviter jeunes et moins jeunes à assembler des boîtes de carton pour donner vie à la construction. Le pont Jacques-Cartier a ainsi été recréé de manière titanessque avec une structure atteignant 15 mètres de hauteur et 38 mètres de longueur.

Améliorer le quotidien du voisinage

En 2012, PJCCI a entrepris un vaste programme de réflexion visant à prolonger la durée de vie du pont Jacques-Cartier. Les travaux consistent principalement à renforcer et à protéger la charpente d'acier du pont. Or, les travaux de boulonnage et d'enlèvement des rivets génèrent beaucoup de bruit. Le secteur montréalais du pont est densément peuplé, et certains immeubles résidentiels et commerciaux sont situés à quelques dizaines de mètres de l'imposante structure. PJCCI a ainsi créé le Comité de bon voisinage du pont Jacques-Cartier, une tribune qui a permis aux résidents et aux commerçants d'échanger sur cette problématique. Le Comité poursuit ses activités à raison de quelques rencontres par année, selon les besoins.

Afin de réduire l'incidence sonore des chantiers, PJCCI a fait appel à des experts en acoustique et donné l'aval à la mise en place de plusieurs mesures d'atténuation du bruit : installation d'enceintes acoustiques, confinement des compresseurs dans des abris de contreplaqués isolés de laine, panneaux coupe-son, construction d'un mur antibruit à proximité d'une résidence et utilisation de génératrices à niveau sonore réduit. La stratégie mise en place produit des résultats qui surpassent les normes de l'industrie.



1 Borne d'information portant sur le pont Jacques-Cartier - 2 Les travaux d'acier au pont Jacques-Cartier - 3 Activité culturelle : pont monumental en carton



La contribution de PJCCI à la communauté

La Société n'hésite pas à contribuer à la communauté, que ce soit en matière de commandite, de collaboration à des activités communautaires ou de contribution à des causes sociales ou humanitaires. L'exercice 2018-2019 n'a pas fait exception à cette tradition.

Partenariats universitaires

Tout au long de l'année, la Société a soutenu la relève en génie par diverses ententes de partenariat. Elle a notamment contribué une somme totale de 10 000 \$ en appui aux activités des facultés de génie de Polytechnique Montréal, de l'École de technologie supérieure et de l'Université McGill. Elle a également commandité la Compétition québécoise d'ingénierie qui s'est tenue à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue en janvier 2019.

Par ailleurs, près d'une centaine d'étudiants ont profité de visites guidées du chantier d'acier sur le pont Jacques-Cartier ou celui du pont Champlain. Enfin, dans le cadre de 24 conférences, compétitions et rencontres, des centaines d'étudiants universitaires ont pu bénéficier de l'expérience des experts de PJCCI qui ont partagé leur savoir et leur expertise en génie civil, en circulation, en technologies de l'information et en environnement.

4 Partage d'expertise auprès de la relève en génie - 5 Conférence technique dans l'industrie

Partenariats avec l'industrie

Les experts de PJCCI ont également partagé leurs expériences et leur savoir lors de divers événements touchant notamment les secteurs du génie, du transport, de la mobilité et du développement durable. Que ce soit à titre de conférenciers ou de panellistes, les experts de PJCCI ont ainsi participé à 29 événements externes et quatre rendez-vous techniques voués à ses équipes internes. De plus, la Société a contribué 14 500 \$ en commandites à quatre événements techniques.

Spectre de rue

Afin d'assurer une meilleure cohabitation avec les personnes marginalisées qui se retrouvent sous le pont Jacques-Cartier, PJCCI a convenu d'une entente de deux ans avec Spectre de rue. Cet OSBL sensibilise nos équipes à la réalité de ces personnes pour assurer la réalisation harmonieuse de ses travaux dans le secteur.

Sentier urbain

Depuis maintenant six ans, PJCCI travaille de pair avec Sentier Urbain qui célèbre ses 25 ans d'existence. C'est en alliant nature et milieu urbain dans l'aménagement de ses terrains que la Société soutient sa mission de développement durable ainsi que son rôle d'acteur social et urbain dans la communauté métropolitaine.



Quelques autres événements marquants :

+ Avril 2018 – La course des Éclusiers au tunnel de Melocheville

Afin d'assurer la sécurité des participants à cette première édition de l'événement, PJCCI a procédé à la fermeture complète des tubes Nord et Sud du tunnel de Melocheville, un samedi, tout en maintenant un accès aux services d'urgence.

+ Avril 2018 – Une occasion unique pour l'école secondaire Dalbé-Viau

Des étudiants en sciences de l'école secondaire Dalbé-Viau, à Lachine, ont eu l'occasion de visiter les installations du système de traitement des eaux souterraines contaminées du projet Solution Bonaventure. Ces étudiants en sciences participaient au projet « Soif de savoir, soif d'agir » une initiative d'Environnement JEUnesse (ENJEU), un organisme d'éducation qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux.

+ Mai 2018 – 1^{er} anniversaire de l'illumination du pont Jacques-Cartier

L'illumination du pont Jacques-Cartier aura marqué les festivités du 375^e anniversaire de Montréal et du 150^e de la Confédération canadienne. Le 17 mai 2018, un an après l'inauguration du système, PJCCI a souligné l'événement en invitant la population à rendre le pont encore plus lumineux. En partageant le mot-clic « #illuminationMTL », les internautes ont ainsi créé des milliers d'étincelles, qui ont fait briller davantage la célèbre structure.

Deux autres illuminations spéciales du pont Jacques-Cartier ont été présentées cette année. Le 1^{er} juillet 2018, PJCCI soulignait la fête du Canada par une illumination spéciale du pont en collaboration avec le concepteur du projet Moment Factory. La seconde illumination spéciale permettait de terminer l'année en beauté le 31 décembre à minuit par la présentation d'une capsule de 15 minutes.

+ Juin 2018 – Les Valoristes sous le pont Jacques-Cartier

Pour une 6^e année, le dépôt mobile de la Coop Les Valoristes s'est installé sous le pont Jacques-Cartier. Ce dépôt se déplace un peu partout à Montréal afin de recueillir des contenants à boisson consignés. La méthode permet de réduire les déplacements des Valoristes, dont certains présentent des problèmes de santé et de motricité. Au cours des 15 jours d'exploitation de l'été 2018, plus de 405 000 contenants ont été récupérés.

+ Juin 2018 – Le Grand défi Pierre Lavoie

Quelque 1 000 cyclistes ont emprunté le pont Jacques-Cartier dans le cadre de la 10^e édition du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie. L'événement a entraîné la fermeture complète des deux directions du pont pendant une heure, un dimanche après-midi.

+ Juillet-Août 2018 – La magie des feux d'artifice

Fidèle à la tradition, PJCCI a accueilli les amateurs de feux d'artifice sur le pont Jacques-Cartier, pour la 34^e édition de l'International des Feux Loto-Québec, et ce, au cours de huit soirées tenues entre le 7 juillet et le 8 août.

+ Septembre 2018 – Opération Bonne Mine pour une rentrée scolaire réussie

Depuis quelques années, PJCCI contribue au programme Opération Bonne Mine de la Société Saint-Vincent de Paul. En 2018, grâce au don de PJCCI, les étudiants de quatre écoles primaires situées aux abords du pont Jacques-Cartier ont reçu une aide pour l'achat de matériel pédagogique.

+ Septembre 2018 – L'Histoire à travers les ponts aux Journées de la culture

PJCCI a contribué à la programmation des Journées de la culture par le biais de deux activités. D'abord en invitant les gens à se balader dans le tunnel piétonnier du pavillon de l'île Sainte-Hélène, sous le pont Jacques-Cartier, pour y admirer les deux murales qui donnent au tunnel des allures de parcours dans le temps. Puis, la population était invitée à découvrir le parcours multimédia *Des histoires et des ponts*, disponible sur l'application gratuite Montréal en histoire, et accessible à pied ou à vélo. Cette année, trois nouveautés s'ajoutaient : la réalité augmentée *Les trois ponts* et deux capsules historiques *Le pont Jacques-Cartier dans l'art et le Pavillon de l'île Sainte-Hélène*.

+ Novembre 2018 – Les Olympiades de PJCCI pour Centraide

Quelques midis de novembre ont permis au personnel de PJCCI de participer ou d'assister à des épreuves culinaires, sportives et intellectuelles dans le cadre des Olympiades pour la campagne Centraide 2018. L'objectif initial de 7500 \$ a été largement dépassé avec une récolte de 10 408 \$.

+ Décembre 2018 – L'entraide chez nous

Comme depuis plusieurs années, des employés de PJCCI ont offert des dons à L'entraide chez nous, dans le cadre de sa collecte des paniers de Noël. Cet organisme de Longueuil a pour mission d'offrir des services de première ligne aux personnes dans le besoin.

Gouvernance

Approches sud du pont Honoré-Mercier



Redevabilité

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée est une société d'État mère, mandataire de Sa Majesté en vertu du *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* (DORS / 98-568). Elle est assujettie à la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

La Société doit rendre compte de la conduite de ses affaires au Parlement par l'entremise du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités. Elle est principalement financée par voie de crédits parlementaires. Des revenus provenant d'autres sources tels les baux et permis, contribuent également à son financement mais de façon marginale.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Société est constitué de sept membres incluant le Premier dirigeant. Les administrateurs sont nommés par le ministre, avec l'approbation du gouverneur en conseil. Le président du Conseil d'administration et le Premier dirigeant sont nommés par le gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre. Le président du Conseil d'administration n'a pas de rôle exécutif au sein de l'équipe de direction.

Conformément aux pratiques de saine gouvernance, le Conseil d'administration a formé trois comités permanents :

- + Le **Comité de gouvernance et d'éthique** est responsable de l'évaluation de tous les aspects et pratiques de régie de la Société. Son mandat est de proposer au Conseil d'administration la façon dont la Société abordera les questions relatives à ses pratiques de régie et appliquera les lignes directrices relatives à la régie des sociétés d'État émises par le Secrétariat du Conseil du Trésor;
- + Le **Comité d'audit**, dont les responsabilités sont prévues à la LGFP, assure la surveillance des normes d'intégrité et de comportement de la Société, la surveillance de l'intégrité et de la crédibilité de ses rapports financiers et la surveillance de ses systèmes et pratiques de contrôle interne;
- + Le **Comité des ressources humaines** fournit des orientations à l'égard de l'élaboration de politiques, de programmes et de pratiques en matière de ressources humaines qui sont conformes à la mission, à la vision et aux valeurs de la Société ainsi qu'à son plan stratégique et à ses objectifs.

Le Conseil d'administration a également formé divers comités consultatifs et non décisionnels qui voient à la bonne marche des projets majeurs.

19 réunions du Conseil d'administration tenues en 2018-2019

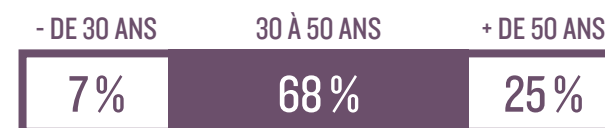
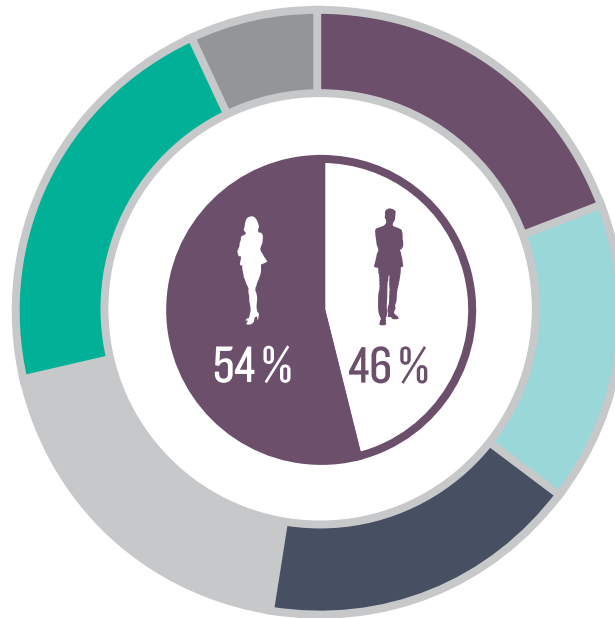
De gauche à droite : première rangée - Catherine Lavoie (Présidente adjointe du Conseil), Paul T. Kefalas (Président du Conseil), Dale Ellen Williams (Administratrice); seconde rangée - Me Sylvain Villiard (Administrateur), Sandra Martel (Première dirigeante par intérim), Richard Cacchione (Administrateur), Dominique Bouchard (Administrateur) absent sur cette photo



Notre équipe

L'équipe multidisciplinaire de PJCCI est composée de **175** personnes, issues de diverses disciplines et corps de métier, dont **122** sont régies par une convention collective.

34 ingénieurs 28 adjoints et commis 30 gestionnaires
33 techniciens 38 professionnels 12 employés cols bleus



La Société investit dans le développement de son personnel, pour lui offrir un environnement de travail stimulant, respectueux, sain et sécuritaire et favorable au développement des talents de chacun. À cet effet, PJCCI s'est engagée dans une démarche de santé et mieux-être au travail, essentielle tant pour le succès de l'organisation que pour la santé physique et psychologique de tout le personnel. En effet, un milieu de travail sain et positif permet de bénéficier d'un personnel en santé, productif et innovateur. Pour concrétiser cet engagement, PJCCI a mis sur pied un *Comité santé et mieux-être au travail* qui prévoit une série d'initiatives qui seront mises de l'avant au cours des prochains mois selon les résultats du sondage réalisé auprès du personnel.

Notre équipe a également été bonifiée de façon à mieux répondre à certaines priorités organisationnelles :

- + Création de postes pour développer de nouvelles expertises à l'interne;
- + Création d'un service Santé et sécurité au travail incluant trois ressources dédiées;
- + Création du service Environnement et Développement durable et ajout de deux ressources pour compléter l'équipe.

Par ailleurs, la moyenne d'heures de formation que les employés de PJCCI ont reçues au cours de l'exercice est de 26 heures par employé.

Les activités de formation suivantes se sont tenues :

- + l'Académie PJCCI a fourni plusieurs formations aux employés touchant notamment l'administration de contrats, la sécurité informatique, la santé et la sécurité au travail ainsi que l'espace collaboration Sharepoint.
- + le parcours de développement du leadership s'est amorcé pour tous les gestionnaires;
- + en mars 2018, les employés ont également suivi une formation sur le harcèlement intitulée *Développer et maintenir une culture de respect et de civilité*.

Santé et sécurité au travail

Au cours de l'exercice, la nouvelle équipe s'est affairée à :

- + arrimer les programmes de cadenassage et de travail en espace clos aux orientations et à la nomenclature fédérales;
- + bonifier les processus de déclaration d'accidents, d'enquêtes et de mesures correctives;
- + élaborer le processus de gestion des compétences et d'information en matière de SST.

Bilan SST

2 accidents déclarés /
1 000 000 d'heures travaillées

1 blessure invalidante

1 blessure légère

Moyenne de
26 heures
de formation offertes aux
employés en 2018-2019

Le développement durable au coeur de notre mission

Responsabilité sociale d'entreprise

Au-delà de la réalisation de ses projets d'infrastructures, l'engagement de PJCCI s'étend à la gestion de l'organisation et au souci de générer un impact positif pour la collectivité.

Sa stratégie, assortie d'objectifs et d'un plan d'action quinquennal (2016-2021), se structure autour de trois piliers : la gestion d'entreprise responsable, les infrastructures durables et la création de valeur sociale. En tant que société d'État, PJCCI veille à ce que chaque dollar soit investi en optimisant le retour sur l'investissement économique, social et environnemental généré pour la collectivité.

Le plan de développement durable a été élaboré en s'appuyant sur les référentiels internationaux en la matière, en particulier la *Global Reporting Initiative* et la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale des entreprises. Il s'arrime aussi aux orientations de la stratégie fédérale de développement durable ainsi qu'aux objectifs des Nations unies, tel qu'illustré au tableau de la page 49.

Un Comité de développement durable se réunit huit fois par année et est composé des membres de la haute direction et de gestionnaires de différents services pour piloter la mise en œuvre du plan.

Les priorités selon nos parties prenantes

La matrice ci-dessous présente les principaux résultats d'un sondage, réalisé auprès de 300 représentants des parties prenantes internes et externes, montrant l'importance relative des principaux aspects de l'organisation. Ces aspects ont été pris en compte pour orienter et prioriser nos actions, ainsi que fixer le cadre de la reddition de comptes effectuée dans ce rapport.

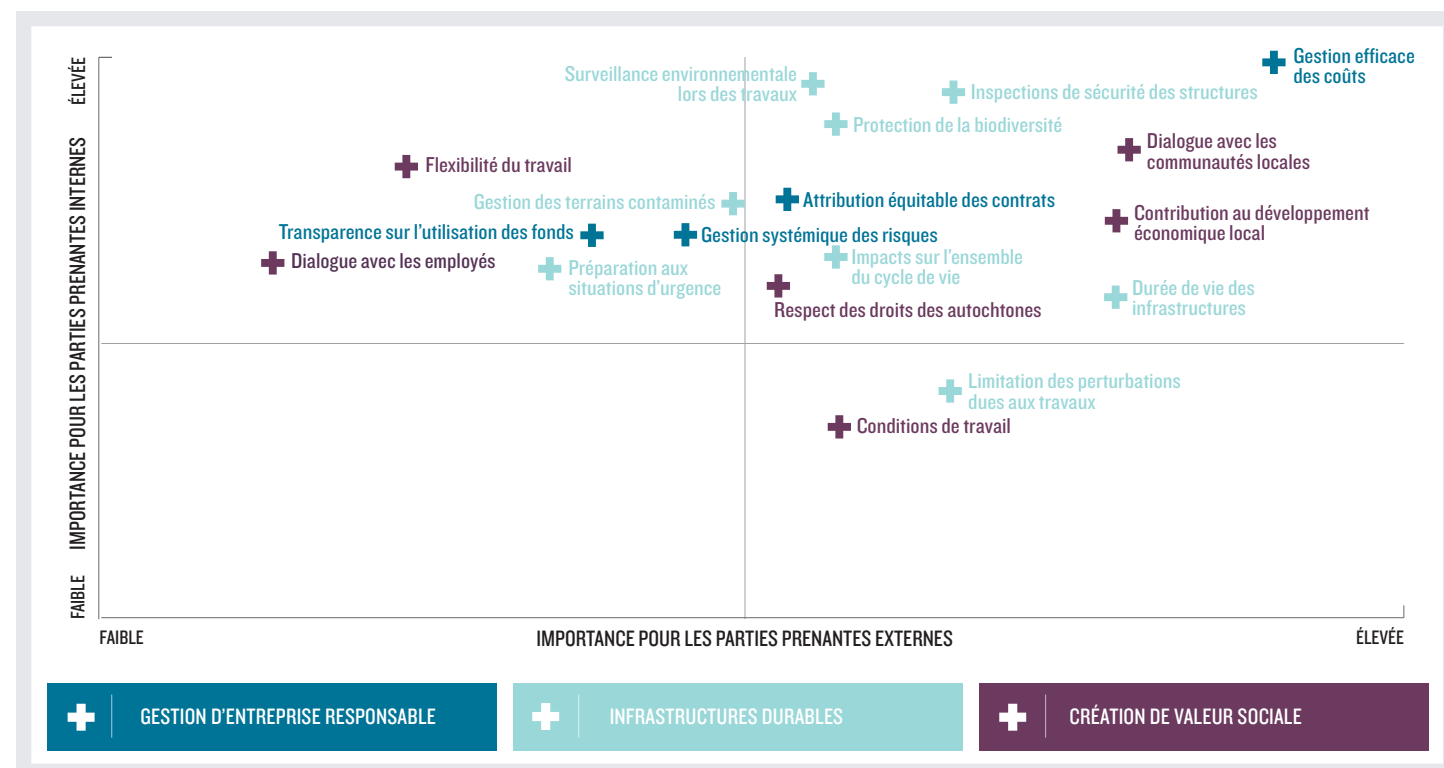


Tableau des activités de PJCCI selon leur scope, leurs émissions et l'énergie qu'elles consomment pour l'année financière 2018-2019

	SCOPE 1 (Flotte de véhicules et gaz naturel)	SCOPE 2 (Électricité consommée)	SCOPE 3 (Transport des employés domicile-travail)
ÉMISSION (t. éq CO2)	191,6	6,1	345,5
ÉNERGIE (GJ)	2 905,6	12 845,1	s.o.

Déconstruire à l'ère du développement durable

La déconstruction du pont Champlain sera réalisée de manière à favoriser la création de bénéfices sociaux, environnementaux et économiques, suivant les principes du développement durable. Les objectifs du projet incluent notamment la compensation des émissions de gaz à effet de serre des travaux et l'obtention de la reconnaissance ENVISION.

Empreinte environnementale élargie

Depuis plusieurs années, PJCCI assure le suivi de son empreinte environnementale, mais ce suivi se limite aux activités administratives. La Société travaille donc sur un calculateur de GES qui intègre toutes ses sphères d'activités. Ainsi, les activités de construction, d'opération et d'entretien des structures seront ajoutées aux éléments déjà pris en compte. Les matériaux de construction, l'équipement électrique et l'opération de la machinerie sont des exemples de ce qui s'ajoutera prochainement au calcul de l'empreinte environnementale de PJCCI.

PJCCI récupère ses cartouches d'encre au profit de la fondation Mira

Parmi ses initiatives environnementales, la Société récupère les cartouches d'encre vides et les remet à la fondation Mira qui amasse des fonds en les vendant à des entreprises de recyclage. Les sommes récoltées permettent de soutenir les services de chiens-guides et d'assistance offerts à une clientèle de services adaptés.

La Société donne une deuxième vie à ses crayons

Dans le même ordre d'idée, et ce pour une deuxième année, le personnel de PJCCI est invité à déposer des articles d'écriture de tout genre (stylos, surligneurs, etc.) qui sont normalement destinés à l'enfouissement, dans des points de collectes à des fins de recyclage. L'initiative contribue à réduire l'empreinte environnementale de la Société en limitant les déchets allant à l'enfouissement. Cette initiative a déjà permis de récupérer 548 items depuis sa mise en place.

■ Secteur du pont Champlain

Déploiement d'une démarche d'approvisionnement responsable

La Société travaille à déployer les premiers jalons de sa démarche d'approvisionnement responsable. Des clauses provenant d'un nouveau guide d'approvisionnement responsable touchant notamment l'économie circulaire, la gestion responsable des matières résiduelles (3RV-E) ainsi que la quantification et la compensation des émissions de gaz à effet de serre ont été intégrées à des premiers documents contractuels. Des formations et des séances d'information auprès des parties prenantes internes et externes ont également débuté.

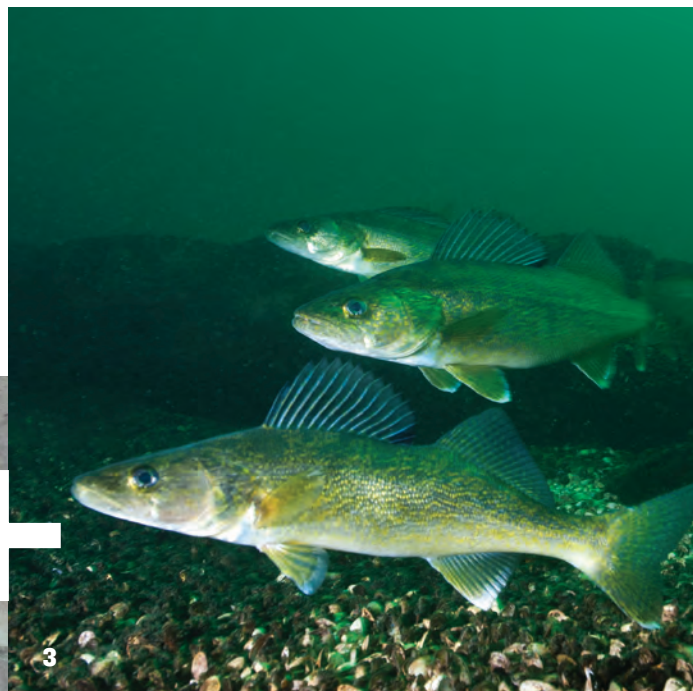
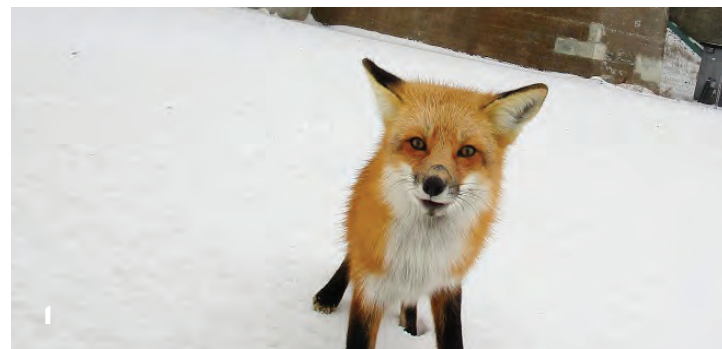
Responsabilité sociale d'entreprise

Le développement durable fait partie intégrante de la mission et de la vision de la Société. Au-delà de la réalisation de ses projets d'infrastructures, son engagement s'étend à la gestion de l'organisation et au souci de générer un impact positif pour la collectivité. L'exercice 2015-2016 a permis de lancer la démarche de développement durable afin qu'elle soit plus systémique

et intégrée. En appui à la politique interne, un premier plan d'action quinquennal (2016-2021) a été élaboré pour considérer les aspects environnementaux, sociaux et économiques dans la façon de mener les activités de PJCCI et de gérer ses actifs.

La démarche de développement durable de la Société s'articule autour de huit thématiques, 33 objectifs et 123 actions et fait l'objet d'un suivi mensuel par le Comité de développement durable. L'avancement est mesuré à travers l'engagement de la Société, les programmes mis en œuvre, la mesure de la performance ainsi que la communication.

Le développement durable fait partie des activités opérationnelles et administratives de la chaîne de valeur de la Société, contribuant également aux orientations nationales et internationales. PJCCI souhaite ainsi devenir un chef de file en tant que société responsable.










1 Un renard roux voisin du pont Jacques-Cartier - 2 Une hirondelle à front blanc nichée sous le pont Champlain - 3 Dorés dans le fleuve Saint-Laurent
4 Une équipe d'inspection à l'œuvre au pont Jacques-Cartier



Suivi du plan d'action en développement durable (voir la légende des icônes de l'ONU à la page 88)





THÈMES	OBJECTIFS	RÉALISATIONS SIGNIFICATIVES 2018-2019	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
GOUVERNANCE RESPONSABLE ET STRATÉGIE Intégrer les enjeux de développement durable dans les processus de gouvernance, de planification stratégique et d'administration	Intégrer les aspects de développement durable à la stratégie corporative Être en mesure d'évaluer la performance globale (performance financière et extra-financière) de la Société Gérer les risques de manière préventive et systémique, en s'assurant de couvrir tous les risques économiques, sociaux et environnementaux Considérer les attentes des parties prenantes dans la stratégie de la Société et interagir avec celles-ci Communiquer de façon transparente sur la stratégie, les enjeux et la performance financière et extra-financière de PJCCI	Création au sein du service Environnement d'une fonction Développement durable, comprenant deux ressources (un gestionnaire et une spécialiste) entièrement dédiées à la responsabilité sociale d'entreprise Réalisation de la majorité des actions annuelles prévues au plan d'action de développement durable Rédaction et publication du 3 ^e rapport annuel intégrant les aspects financiers et non financiers pertinents Organisation de plusieurs séances d'information et de consultations publiques Arrimage du plan d'action de la Société avec les orientations fédérales et internationales en matière de développement durable	
INTÉGRITÉ ET GESTION FINANCIÈRE RESPONSABLE Gérer les ressources financières de manière intègre, efficiente et responsable	Réaliser les activités dans le respect des lois et du Code de valeurs et d'éthique du secteur public Attribuer les contrats de manière juste et équitable, et combattre la corruption sous toutes ses formes Communiquer de façon transparente sur le financement gouvernemental et l'utilisation des fonds	Complétion d'un nouveau Code de valeurs et d'éthique comprenant la démarche et les engagements de la Société en matière d'éthique et d'intégrité	
ACHATS RESPONSABLES S'assurer que les partenaires de la Société agissent avec la même éthique et contribuent au développement durable	S'assurer que les fournisseurs de PJCCI agissent de manière responsable Se procurer des produits et équipements plus durables	Début du déploiement d'une démarche d'approvisionnement responsable Nouveau membre de l'Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable Intégration de la notion d'approvisionnement responsable à la nouvelle politique d'approvisionnement Création d'un guide d'approvisionnement responsable	



THÈMES	OBJECTIFS	RÉALISATIONS SIGNIFICATIVES 2018-2019	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
SÉCURITÉ DES INFRASTRUCTURES ET DES USAGERS Offrir un service fiable et sécuritaire aux usagers des infrastructures gérées par la Société	Gérer la sécurité des infrastructures de manière systémique et préventive Être en mesure de répondre aux situations d'urgence Garantir un milieu de travail sain et sécuritaire	2 accidents SST déclarés / 1 000 000 d'heures travaillées • 1 blessure invalidante • 1 blessure légère	
CONCEPTION DURABLE DES INFRASTRUCTURES Concevoir et développer les infrastructures sous la responsabilité de la Société avec une vision de développement durable	Optimiser les aspects sociaux, économiques et environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie des infrastructures Faciliter les modes de transport écologiques (tels que la marche, le vélo, les transports collectifs) Minimiser l'impact des travaux sur la qualité du service aux usagers	Élaboration de programmes de mise en valeur des actifs, de compensation des GES, de certification DD et de valorisation et de traçabilité des matériaux dans le projet de déconstruction du pont Champlain Formalisation de l'utilisation d'un outil multicritères d'aide à la décision Début d'une étude d'analyse des coûts sur le cycle de vie des infrastructures Début d'élaboration d'un plan de mobilité durable	  
RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE Limiter l'impact des opérations et contribuer positivement à la conservation des écosystèmes	Gérer la démarche environnementale de manière systémique pour permettre l'amélioration continue Protéger et préserver les espèces naturelles sur et aux abords des infrastructures Gérer de façon responsable les actifs placés sous la responsabilité de PJCCI relativement à leur contamination Limiter l'empreinte environnementale de la Société	Début de la démarche d'adaptation aux changements climatiques Réalisation de plusieurs études sur les effets environnementaux des projets Plusieurs actions afin de réduire l'empreinte environnementale des activités administratives	   

1 Inspection de l'Estacade du pont Champlain



THÈMES	OBJECTIFS	RÉALISATIONS SIGNIFICATIVES 2018-2019	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
CAPITAL HUMAIN Traiter les employés de la Société de manière juste et équitable, et leur offrir un environnement de travail sécuritaire, sain et qui leur permette d'exceller	Maintenir un dialogue social de qualité Offrir une rémunération compétitive Veiller au bien-être des employés via la mise en place de mesures d'attraction et de rétention Offrir des opportunités de formation et de développement Bâtir un milieu de travail sain et respectueux en mettant l'accent sur la santé mentale	Mise sur pied d'un Comité santé et mieux-être au travail (SMET) Sondage SMET réalisé auprès du personnel Moyenne de 26 heures de formation offertes aux employés en 2018-2019: • l'Académie PJCCI a fourni plusieurs formations (p. ex. administration de contrats, sécurité informatique, SST et Sharepoint); • amorce du parcours de développement du leadership; • les employés ont suivi une formation sur le harcèlement : Développer et maintenir une culture de respect et de civilité	 
CONTRIBUTION SOCIOÉCONOMIQUE Contribuer au développement économique et à la qualité de vie des communautés dans lesquelles se situent les infrastructures de la Société	Entretenir un dialogue ouvert avec la communauté locale Respecter les droits des Autochtones et collaborer avec les communautés autochtones locales Contribuer au développement socioéconomique du territoire Contribuer activement au développement des savoirs en matière d'infrastructures Soutenir des initiatives communautaires	Participation à plusieurs événements académiques mettant en valeur l'innovation en matière de génie civil et de développement durable Renouvellement du partenariat avec l'organisme Spectre de rue, visant l'accompagnement et la cohabitation avec les gens marginalisés du secteur du pont Jacques-Cartier Plusieurs dons corporatifs visant à soutenir les événements de l'industrie et la relève universitaire, ainsi que certaines initiatives touchant les trois volets du développement durable Poursuite des activités d'innovation via des programmes de recherches ciblées conduites par la DRA	   

2 Des employés sous la structure du pont Jacques-Cartier

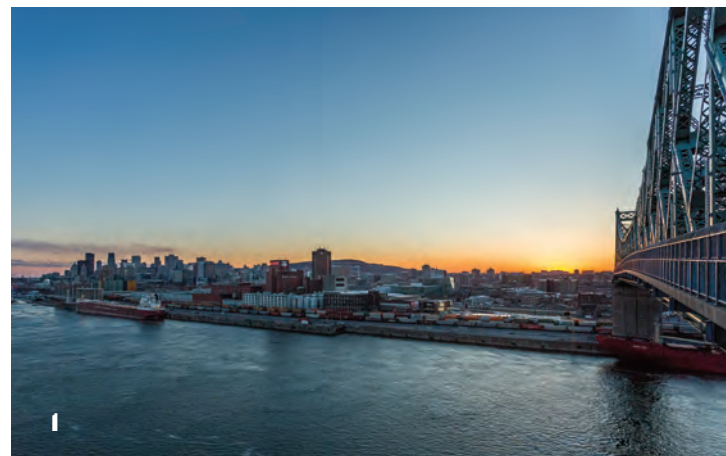
Régime de vérification

Le vérificateur de PJCCI est le vérificateur général du Canada aux termes du *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* Le vérificateur général effectue un audit annuel des activités de la Société en conformité avec la LGFP afin de vérifier que les états financiers sont présentés fidèlement selon les principes comptables reconnus et que les opérations ont été effectuées en conformité avec la LGFP, l'acte constitutif et les règlements administratifs.

PJCCI élabore des plans d'audits internes de ses activités sur plusieurs années dans le but de déterminer, entre autres, si ses systèmes de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance lui permettent de s'acquitter de sa mission de façon économique, efficiente et efficace en conformité avec la législation applicable. Pour les réaliser, PJCCI retient les services de firmes externes.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

La Société traite toute demande d'accès à l'information et de renseignements personnels conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Cette année, la Société a reçu et traité trois demandes d'accès à l'information. De plus, par le biais du portail **Info Source**, la Société fournit de l'information au sujet des fonctions, des programmes, des activités et des fonds de renseignements connexes.



3 demandes d'accès à l'information ont été traitées durant l'année financière



39 déplacements
11 accueils
65 conférences
Total 115

Rémunération

Le gouverneur en conseil fixe le barème de la rémunération du Président et des autres membres du Conseil ainsi que celle du Premier dirigeant. La rémunération du président et des autres membres du Conseil est conforme aux *Lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés d'État* et à l'article 108 de la LGFP.

Le président du Conseil reçoit des honoraires annuels de 7 500 \$ et bénéficie d'un taux journalier de 300 \$ pour assister aux réunions du Conseil d'administration et des comités, alors que les autres membres du Conseil reçoivent des honoraires annuels de 3 800 \$ et sont rémunérés au taux journalier de 300 \$ lors de leurs activités. Les dépenses raisonnables encourues par les membres du Conseil dans le cadre de leurs fonctions, y compris les déplacements, l'hébergement et les repas, sont remboursées.

Les conditions d'embauche du Premier dirigeant sont énoncées dans les *Conditions d'emploi et avantages sociaux particuliers aux personnes nommées par le gouverneur en conseil à des postes à temps plein*. L'échelle salariale du Premier dirigeant (PPD 3) varie de 188 500 \$ à 221 700 \$. Celui-ci ne bénéficie d'aucun taux journalier pour assister aux réunions du Conseil d'administration. Le gouverneur en conseil peut également accorder au Premier dirigeant une prime au rendement pouvant atteindre 15 % de son salaire de base, en fonction du degré de réalisation de ses principaux objectifs de rendement.

Frais de déplacements, d'accueil et de conférences

Conformément au décret C.P. 2015-1112 et à l'article 89 de la LGFP, le tableau ci-dessus rend compte des frais annuels de déplacements, d'accueil, de conférences et d'événements pour l'exercice 2018-2019.

1 Vue du centre-ville de Montréal du pont Jacques-Cartier - 2 Vue aérienne de la section fédérale du pont Honoré-Mercier

1 Le pont Champlain d'origine et le pont Samuel-De Champlain en construction - 2 Structure métallique du pont Jacques-Cartier
3 Conférence de la première dirigeante par intérim, Sandra Martel

Enjeux stratégiques et risques

Sécurité et pérennité des infrastructures

Les infrastructures exploitées et entretenues par PJCCI ont été exposées à une circulation lourde, à des conditions climatiques rigoureuses et à une utilisation abondante de sels de voirie. L'âge de ces infrastructures, le financement requis pour en assurer l'entretien et la réfection de même que des actes délibérés comme le terrorisme, le vandalisme ou même les manifestations représentent des risques réels.

Toute fermeture de voies, d'un pont ou de la voie maritime, pourrait avoir une incidence sur :

- + la sécurité des usagers;
- + l'économie régionale et nationale;
- + la réputation de PJCCI et du Canada.

Afin de déterminer l'état réel de ses structures et leur niveau d'endommagement, PJCCI s'est dotée d'un plan de gestion et d'inspection. Les inspections, les études de capacité portante et l'instrumentation sont les sources principales d'information permettant à PJCCI de gérer les risques associés à la sécurité des ouvrages, de prioriser les interventions et de préparer un plan d'investissement sur une période de dix (10) ans. Les travaux sont déterminés dans une prospective à plus long terme, visant à assurer la pérennité des ouvrages et à prolonger leur durée de vie utile selon la vision établie pour chacune des structures.

PJCCI a entrepris un important programme de réparation et d'entretien grâce au financement reçu dans le cadre du Budget 2018 en vue de prolonger la vie utile de ses structures.

Par ailleurs, la Société dispose d'un plan de mesures d'urgence et collabore avec d'autres partenaires afin d'assurer la cohésion dans les approches et les procédures d'urgence. PJCCI organise périodiquement des réunions de suivi et des plans de collaboration avec les services policiers pour gérer les risques liés au terrorisme, vandalisme et manifestations. Des systèmes de surveillance sont installés sur certaines structures pour permettre une surveillance en continu.

Financement durable

PJCCI a reçu du financement jusqu'en 2022-2023. Ce financement lui permet de procéder aux inspections et à l'entretien, mitigeant ainsi les risques associés à la dégradation des ponts et structures.

PJCCI continue de collaborer avec Infrastructure Canada pour définir les besoins en matière de financement à court et à long terme avec un plan de financement décennal révisé annuellement.

Des réserves pour risques ont été prévues relativement aux coûts des services professionnels et de construction et devraient suffire pour couvrir les travaux ou les événements imprévus. De plus, PJCCI réutilise les fonds dégagés au fur et à mesure de la réalisation du programme d'entretien pour accélérer certains travaux prioritaires.

Performance organisationnelle

PJCCI doit s'assurer qu'elle possède la capacité opérationnelle nécessaire pour réaliser son programme d'entretien majeur et se conformer à ses obligations légales. Les risques de performance organisationnelle peuvent avoir une incidence sur les coûts et la capacité de réaliser son programme de travaux majeurs si la Société ne dispose pas de ressources informationnelles efficaces et intégrées ainsi que des ressources humaines pour répondre aux besoins actuels et futurs. PJCCI effectue une gestion dynamique de son plan de main d'œuvre. PJCCI maintient ses programmes d'intégration, de formation et de développement pour ses employés et ses gestionnaires. De plus, PJCCI poursuit la mise en œuvre de son plan directeur informatique, révisé annuellement, incluant des systèmes d'information pour la gestion financière, la gestion de projets et la gestion d'actifs.

Analyse
de la
performance

Santé et sécurité

PJCCI s'assure, par l'entremise de l'implantation et du développement d'un programme de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SST), que les outils requis pour respecter ses obligations en matière de SST sont mis en place.

À l'aide de la procédure de gestion des risques et avec une approche d'amélioration continue, PJCCI recense ses tâches pour effectuer l'analyse, identifier les enjeux des risques et finalement mettre en place des mesures d'atténuation efficaces. L'ensemble de cette information est rassemblé dans un registre de risques qui a permis de développer des objectifs annuels pour répondre à des besoins tels que :

- + l'encadrement des méthodes de travail sécuritaire par des procédures ou des instructions;
- + la disponibilité des équipements ou des équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires pour éliminer ou contrôler les dangers et les risques;
- + la formation aux employés par rapport aux dangers et aux risques ainsi qu'aux équipements et EPI utilisés.

La direction de PJCCI met en place les conditions pour progresser vers une culture SST « zéro accident par choix ». Cette expression définit une culture durable d'excellence, c'est-à-dire une culture où :

- + la direction, les gestionnaires et les joueurs-clés appliquent, dans l'action, les meilleures pratiques de leadership en SST;
- + les employés adoptent des comportements et des habitudes de travail sécuritaires en tout temps.

Coordination avec la construction du CPSDC et du REM

La Société doit gérer ses projets de réfection et d'entretien dans le secteur du pont Champlain en étroite collaboration avec Infrastructure Canada (INFC) et le partenaire privé dans le cadre du projet du corridor du pont Samuel-De Champlain (CPSDC), ainsi qu'avec REM inc. et l'entrepreneur NouvLR dans le cadre du projet du REM.

Infrastructure Canada a conclu une entente avec PJCCI afin de bien définir le rôle de chacun. PJCCI a dédié des ressources à la coordination et offre son support à INFC et au partenaire privé. Une entente sera mise en place avec REM inc. pour la construction et l'opération d'une section du REM sur les terrains gérés par PJCCI.

Gestion des actifs

Dans le cadre de ses opérations de gestion des actifs, PJCCI a amorcé une révision de ses pratiques concernant la supervision des actifs et la planification des travaux d'entretien selon la vision établie pour chacun des ouvrages, dans un esprit de développement durable et de protection de l'environnement. Par ailleurs, dans un contexte où de plus en plus de données sont disponibles en gestion d'actifs, PJCCI a mis en place une équipe d'information d'actifs qui a pour mission de revoir la structure de ces données selon les besoins de PJCCI et les nouvelles technologies disponibles pour faciliter leur analyse.

PJCCI a également mis à jour sa politique sur les inspections qui inclut maintenant un programme de surveillance de réseau et un programme d'inspection des actifs. PJCCI a introduit dans sa planification la notion de diagnostic d'ouvrage, de plan directeur de maintien d'actifs et de plan directeur d'aménagement et de développement.

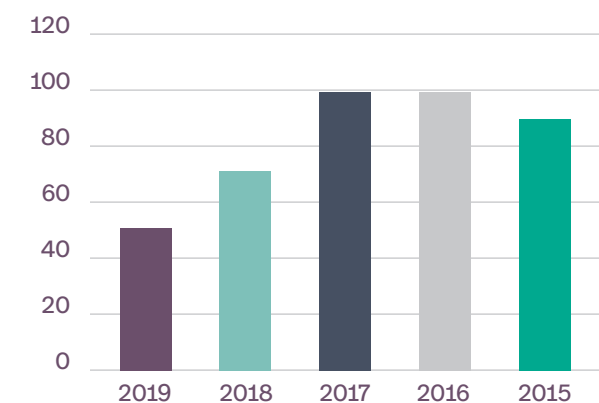
Au cours des prochaines années, PJCCI poursuivra la mise en place de nouvelles pratiques en gestion d'actifs pour assurer le maintien et le développement des services aux usagers et à la communauté.

État de la situation financière

Actifs financiers

Les actifs financiers ont atteint 53,1 M\$ au 31 mars 2019 (2018 - 72,5 M\$). Cette diminution de 19,4 M\$ provient principalement de la diminution de la trésorerie. La situation de trésorerie demeure liée de près aux versements des crédits parlementaires du gouvernement fédéral. Au 31 mars 2019, le montant à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux a atteint 1,4 M\$ (2018 - 9,2 M\$).

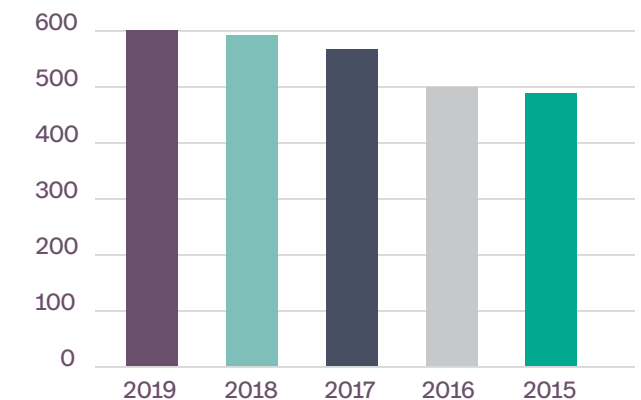
Actifs financiers (en M\$)



Actifs non financiers

Les actifs non financiers se situent à 590,8 M\$ (2018 - 581,9 M\$), ayant augmenté de 8,9 M\$ durant la période (2018 - 19,6 M\$). Cette augmentation provient principalement des immobilisations corporelles lesquelles totalisent 590,0 M\$ (2018 - 581,3 M\$), soit une augmentation nette de 8,7 M\$ par rapport à l'exercice financier précédent (2018 - 19,5 M\$). Les investissements importants pour l'année comprennent principalement des travaux d'immobilisations au pont Jacques-Cartier de 32,8 M\$, au pont Honoré-Mercier de 8,2 M\$, sur l'Estacade du pont Champlain de 4,7 M\$ et des travaux au tunnel de Melocheville de 3,4 M\$. Au cours de l'exercice 2014-2015, la Société a cessé de traiter en immobilisation les nouveaux investissements relatifs au pont Champlain. Par conséquent, des dépenses de travaux majeurs sur cette structure de l'ordre de 37,1 M\$ ont été imputées aux résultats. Les immobilisations sont payées en quasi-totalité par des crédits parlementaires du gouvernement du Canada. L'amortissement de la période au montant de 40,9 M\$ (2018 - 33,3 M\$) vient réduire les investissements de la période en ce qui a trait aux immobilisations corporelles.

Actifs non financiers (en M\$)



Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, qui comprennent notamment les ponts, les routes et les structures connexes dont la durée de vie utile est limitée, sont amorties sur leur durée de vie utile. Cette dernière est basée sur les estimations que la direction a établies quant à la durée de service de ces biens et fait l'objet d'un examen périodique destiné à en confirmer la validité. En raison de la longue durée de vie des immobilisations corporelles et des montants en cause, tout changement des estimations pourrait avoir un effet important sur les états financiers. La dégradation des actifs à long terme fait l'objet d'une vérification lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'il est impossible de récupérer leur valeur comptable à partir de mouvements de trésorerie futurs. Si les conditions à venir devaient se dégrader par rapport à la meilleure estimation de la direction quant aux principales hypothèses économiques et si les flux de trésorerie associés devaient diminuer considérablement, la Société pourrait éventuellement devoir assumer des charges importantes à la suite de la moins-value de ses immobilisations corporelles.

La Société engage des charges pour l'entretien de ses immobilisations corporelles. Un grand nombre de ces charges s'inscrivent dans le cadre de grands projets pluriannuels d'infrastructure. En comptabilisant ces charges, la direction doit faire des estimations importantes quant à l'avancement des travaux réalisés afin de pouvoir évaluer le passif en fin d'exercice. Un changement du pourcentage estimé de l'avancement des travaux pourrait avoir un effet sensible sur la valeur estimée des charges ou des immobilisations corporelles qui sont comptabilisées.

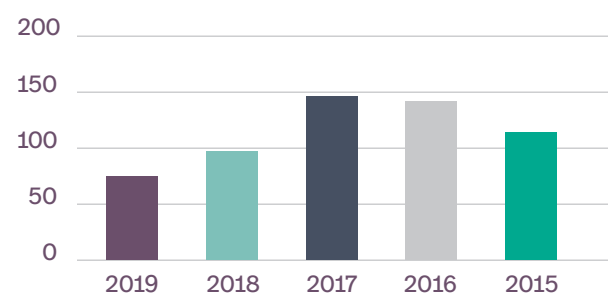
États des résultats

Passifs

Les passifs de 78,0 M\$ (2018 – 95,1 M\$) ont diminué de 17,1 M\$ durant la période (2018 – 50,7 M\$). Cette diminution provient principalement de la diminution des créditeurs et charges à payer ainsi que des retenues contractuelles à payer.

Les créditeurs et charges à payer ont diminué de 13,3 M\$ au cours de l'exercice (2018 – 21,6 M\$) et atteignent 44,3 M\$ (2018 – 57,6 M\$). La variation est attribuable principalement à la diminution des comptes à payer relatifs aux travaux majeurs.

Passifs (en M\$)



Pour mener à bien ses travaux sur ses structures, la Société a adjugé des contrats de construction qui prévoient la retenue d'une partie des montants à payer jusqu'à l'achèvement des travaux dans le respect des exigences du contrat de construction et aux fins de garantie. Ces retenues contractuelles ont atteint 6,4 M\$ au 31 mars 2019 (2018 – 12,2 M\$) principalement pour des projets aux ponts Champlain, Jacques-Cartier et Honoré-Mercier. Une partie de ces montants deviendra payable à l'émission d'un certificat provisoire d'achèvement des travaux, et une autre partie deviendra payable environ une année plus tard après la fin de la période de garantie. La diminution de 5,8 M\$ (2018 – diminution de 6,9 M\$) constatée au cours de l'exercice 2018-2019 est donc liée à l'achèvement de travaux ou la fin de périodes de garantie entraînant la libération de retenues selon les termes des contrats ainsi qu'à l'augmentation moins importante des charges d'entretien des actifs et des immobilisations.

Obligations environnementales

La Société a comptabilisé un passif important au titre d'obligations environnementales en lien avec le confinement et le traitement des eaux souterraines contaminées des terrains dans le secteur de l'autoroute Bonaventure, comme l'indique la note 7 des états financiers. Les estimations à la base de ce passif tiennent compte de la nature à long terme des mesures nécessaires de confinement et de traitement des eaux. Les changements quant à l'ampleur des coûts estimés pourraient avoir un effet important sur les états financiers.

Les obligations environnementales, présentées à l'état de la situation financière au montant de 26,6 M\$ (2018 – 24,4 M\$), sont basées sur les contrats octroyés. L'augmentation de 2,2 M\$ au cours de l'exercice (2018 – diminution de 22,3 M\$) s'explique par des ajustements à la hausse de 4,1 M\$ suite à la révision des taux et des hypothèses ainsi qu'à la réduction des obligations de 1,9 M\$ liées aux dépenses d'opérations de confinement et de pompage.

Changement de méthode comptable

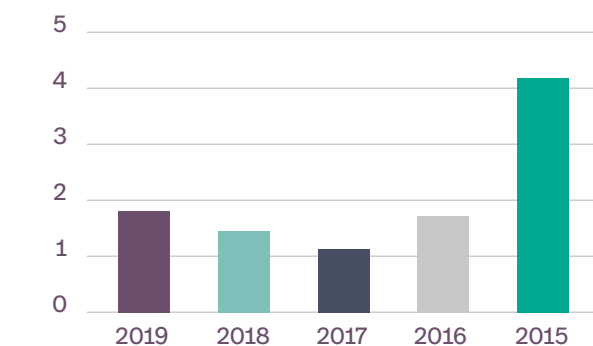
Périodiquement, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public publie de nouvelles normes comptables que la direction examine pour établir leur application ou non à la Société. Au cours de l'année financière, aucune nouvelle norme comptable ayant une incidence sur la Société n'a été adoptée.

Revenus

Les revenus de la Société au 31 mars 2019 ont été de 1,7 M\$ (2018 – 1,5 M\$), soit une augmentation de 0,2 M\$ par rapport à l'exercice financier précédent (2017 – augmentation de 0,3 M\$).

Les revenus, bien qu'impactés par les conditions et la fin des différents engagements commerciaux, sont demeurés relativement stables.

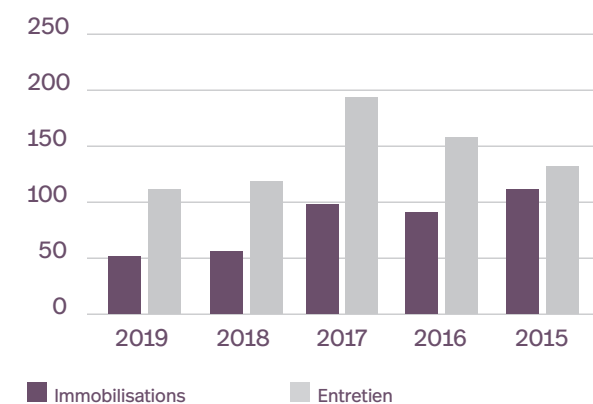
Revenus (en M\$)



Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires constatés à l'État des résultats totalisent 161,3 M\$ au 31 mars 2019 (2018 – 170,1 M\$). Ces crédits sont répartis entre les charges d'exploitation, qui représentent 111,0 M\$ (2018 – 117,3 M\$) et les immobilisations qui représentent 50,3 M\$ (2018 – 52,8 M\$).

Crédits parlementaires (en M\$)



Les crédits parlementaires constituent la principale source de financement des activités de la Société. Pour 2018-2019, les crédits accordés au budget de PJCCI étaient de 355,3 M\$ (2018 – 325 M\$). L'utilisation de crédits parlementaires dans l'acquittement des charges de l'année a été de 45,4 % soit 161,3 M\$ (2018 – 52,3 % soit 170,1 M\$).

L'utilisation des crédits parlementaires attribuables aux charges de fonctionnement, entretien régulier, administration et exploitation, est inférieure de 14 % par rapport aux crédits budgétés alloués à ces types de charges.

En ce qui a trait aux travaux majeurs, les crédits parlementaires budgétés pour 2018-2019 étaient de 305,5 M\$, dont 146,6 M\$ pour le pont Champlain, incluant le projet de déconstruction. La valeur des travaux réalisés au cours de l'année a été de 122,1 M\$, dont 37,1 M\$ pour le pont Champlain.

En excluant le pont Champlain et le projet de déconstruction, les sommes non utilisées totalisent 73,9 M\$ soit 46,5 % du budget prévu de 158,9 M\$. L'écart s'explique principalement par :

- + 6,8 M\$ de travaux réalisés non budgétés;
- + 70,2 M\$ de travaux et services professionnels prévus, mais non réalisés;
- + 5,4 M\$ de coûts supplémentaires provenant de contrats adjugés à un montant supérieur à celui budgété;
- + 15,9 M\$ de fonds budgétés non utilisés pour des services professionnels et des travaux à déterminer et à réaliser dans le cadre de stratégies d'atténuation des risques.

Pour le pont Champlain, incluant le projet de déconstruction, les sommes non utilisées totalisent 109,5 M\$ soit 74,7 % du budget prévu de 146,6 M\$. L'écart s'explique principalement par :

- + 23,6 M\$ de travaux réalisés non budgétés liés au maintien prolongé du pont;
- + 18,1 M\$ de travaux et services professionnels prévus, mais non réalisés;
- + 104,4 M\$ de fonds budgétés non utilisés pour des services professionnels et des travaux à déterminer et à réaliser dans le cadre de stratégies d'atténuation des risques;

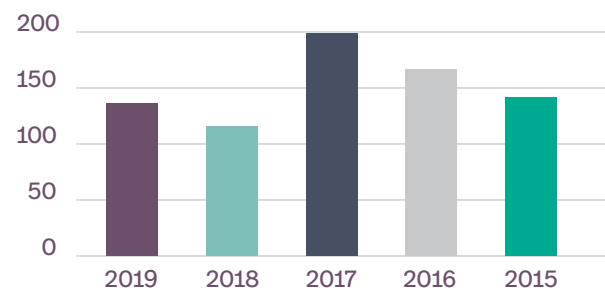
Rétrospective financière des cinq derniers exercices

- + 10,6 M\$ de fonds budgétisés non utilisés dans le cadre du projet de déconstruction du pont Champlain dû à :
 - + 4,1 M\$ de travaux prévus mais non réalisés;
 - + 6,6 M\$ de fonds budgétisés non utilisés pour des services professionnels à déterminer et à réaliser dans le cadre de stratégies d'atténuation des risques.

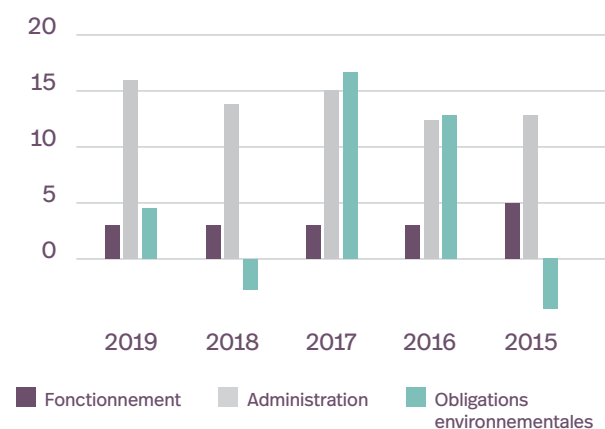
Charges

Les charges de la Société ont été de 156,5 M\$ (2018 – 129,9 M\$). L'augmentation des charges de 26,6 M\$ (2018 – diminution de 101,4 M\$) est principalement attribuable à une augmentation des charges d'entretien de 17,5 M\$ (2018 – diminution de 79,8 M\$), une augmentation globale de 1,4 M\$ (2018 – diminution de 0,8 M\$) des charges de fonctionnement et d'administration ainsi qu'à l'augmentation des charges d'obligations environnementales relatives à la révision des taux et des hypothèses.

Charges d'entretien (en M\$)



Autres charges (en M\$)



Entretien

Les charges d'entretien de 133,1 M\$ (2018 – 115,6 M\$) représentent une augmentation de 15,1% par rapport aux charges de l'année précédente (2018 – diminution de 40,8%). L'écart provient principalement du type de coûts engagés dans le cadre du programme de travaux majeurs, au regard de la politique sur la capitalisation des immobilisations et amortissement de la Société ainsi que de l'augmentation de la charge d'amortissement de 7,4 M\$.

Fonctionnement

Les charges de fonctionnement ont été de 3,2 M\$ (2018 – 3,1 M\$). Les charges de fonctionnement demeurent stables, étant constituées des services de patrouilles policières sur les infrastructures qui sont régies par contrat.

Administration

Les charges administratives ont été de 15,3 M\$ (2018 – 13,9 M\$), soit une augmentation de 10,1% par rapport à l'exercice financier précédent (2018 – diminution de 6,1%). La variation est due notamment à une augmentation des services professionnels.

Obligations environnementales

Les charges relatives aux obligations environnementales s'élèvent à 4,2 M\$ (2018 – créditeur de 2,7 M\$). Elles sont principalement constituées de l'ajustement des hypothèses relatives aux travaux qui sont établies sur la base des contrats octroyés.

État des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie de la Société dépendent principalement de la date de la réception du financement du Gouvernement du Canada pour les dépenses liées aux projets et aux travaux d'entretien. Ce financement est émis uniquement sur demande à la suite de la comptabilisation des valeurs acquises pour les travaux ainsi que des biens et services reçus.

Exercice clos le 31 mars (en millions de dollars)

	2019	2018	2017	2016	2015
Revenus					
Baux et permis	0,6 \$	0,6 \$	0,6 \$	0,7 \$	3,7 \$
Intérêts	1,1 \$	0,9 \$	0,6 \$	0,9 \$	0,6 \$
Total des revenus	1,7 \$	1,5 \$	1,2 \$	1,6 \$	4,3 \$
Charges					
Entretien	133,1 \$	115,6 \$	195,4 \$	171,6 \$	140,3 \$
Fonctionnement	3,2 \$	3,1 \$	3,1 \$	3,2 \$	4,8 \$
Administration	15,3 \$	13,9 \$	14,8 \$	12,5 \$	13,0 \$
Obligations environnementales	4,2 \$	(2,7) \$	16,7 \$	12,9 \$	(4,4) \$
Perte sur cession d'actifs	0,7 \$	-	1,3 \$	30,7 \$	-
Total des charges	156,5 \$	129,9 \$	231,3 \$	230,9 \$	153,7 \$
Déficit avant financement du Gouvernement du Canada	(154,8) \$	(128,4) \$	(230,1) \$	(229,3) \$	(149,4) \$
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation	111,1 \$	117,4 \$	191,9 \$	157,9 \$	131,2 \$
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	50,3 \$	52,8 \$	94,3 \$	87,4 \$	115,0 \$
Excédent lié aux activités*	6,6 \$	41,8 \$	56,1 \$	16,0 \$	96,8 \$

NOTE

- Depuis le 1^{er} octobre 2016, PJCCI a droit aux remboursements partiels de la TPS et de la TVQ de 50%. À noter que les dépenses de 2015 et une partie de 2016 sont, quant à elles, nettes des remboursements alors applicables, soit 100% pour la TPS et 50% pour la TVQ.

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

La direction de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (« la Société ») est responsable de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cette responsabilité implique la sélection de principes comptables appropriés et la capacité de faire preuve de jugement dans l'établissement d'estimations raisonnables.

La direction maintient des systèmes financiers et des contrôles internes appropriés. Ces systèmes et pratiques sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs de la Société sont protégés adéquatement, que ses ressources sont gérées de façon économique et efficiente et que ses opérations sont réalisées avec efficacité. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations de la Société sont dûment autorisées et effectuées en conformité avec l'instruction émise en vertu de l'article 89 et la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* pris en vertu de la *Loi maritime du Canada* et les statuts et règlements administratifs de la Société.

Le Conseil d'administration est composé de six (6) administrateurs et de la Première dirigeante de la Société. Celui-ci, par l'entremise du Comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le Comité d'audit rencontre la direction et les auditeurs pour examiner comment chacun s'acquitte de ses responsabilités et pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Les états financiers sont révisés et approuvés par le Conseil d'administration sur la recommandation du Comité d'audit.

Le vérificateur général du Canada audite les états financiers de la Société et son rapport indique l'étendue de son audit et son opinion sur les états financiers.

La Première dirigeante,



SANDRA MARTEL, ING.

Le 26 juin 2019

États
financiers



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non

dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* de la *Loi maritime du Canada*, les statuts et les règlements administratifs de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée ainsi que l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour le vérificateur général du Canada par intérim,



Tina Swiderski, CPA auditrice, CA
Directrice principale

Montréal, Canada
Le 26 juin 2019

État de la situation financière au 31 mars

	2019	2018
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie	47 832 852	60 525 063
Débiteurs (Note 3)	5 269 957	11 963 366
Total des actifs financiers	53 102 809	72 488 429
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (Note 4)	44 294 972	57 634 156
Avantages sociaux futurs (Note 5)	495 762	517 070
Retenues contractuelles (Note 6)	6 361 494	12 240 687
Revenus reportés	269 436	268 481
Obligations environnementales (Note 7)	26 592 000	24 401 859
Total des passifs	78 013 664	95 062 253
Dette nette	(24 910 855)	(22 573 824)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (Note 8)	590 018 168	581 282 329
Charges payées d'avance	789 367	621 169
Total des actifs non financiers	590 807 535	581 903 498
Excédent accumulé	565 896 680	559 329 674

ÉVENTUALITÉS, DÉCONSTRUCTION DU PONT CHAMPLAIN ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (NOTES 10, 11 ET 12).

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration :



Administrateur



Administrateur

État des résultats

EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	BUDGET	2019 RÉEL	2018 RÉEL
	\$	\$	\$
Revenus			
Baux et permis	607 000	586 430	601 280
Intérêts	572 000	1 065 382	868 950
Autres sources	-	51 051	53 730
Total des revenus	1 179 000	1 702 863	1 523 960
Charges (Note 14)			
Entretien	289 478 000	133 079 931	115 573 988
Fonctionnement	3 431 000	3 175 753	3 144 992
Administration	16 814 000	15 299 251	13 883 928
Obligations environnementales	(2 318 000)	4 241 026	(2 706 610)
Perte sur cession d'actifs	-	670 137	-
Total des charges	307 405 000	156 466 098	129 896 298
Déficit avant financement du Gouvernement du Canada	(306 226 000)	(154 763 235)	(128 372 338)
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation	277 184 000	111 056 113	117 323 237
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	78 100 000	50 274 128	52 805 886
Excédent lié aux activités	49 058 000	6 567 006	41 756 785
Excédent accumulé lié aux activités au début de l'exercice	559 330 000	559 329 674	517 572 889
Excédent accumulé lié aux activités à la fin de l'exercice	608 388 000	565 896 680	559 329 674

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de la dette nette

EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	BUDGET	2019 RÉEL	2018 RÉEL
	\$	\$	\$
Excédent de l'exercice lié aux activités	49 058 000	6 567 006	41 756 785
Acquisition d'immobilisations corporelles (Note 8)	(78 100 000)	(50 274 128)	(52 805 886)
Amortissement des immobilisations corporelles (Note 8)	31 379 000	40 868 152	33 335 178
Gain à la vente d'immobilisations corporelles	-	(17 500)	(4 349)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	17 500	4 349
Perte sur cession d'actifs	-	670 137	-
Total de la variation due au total des immobilisations corporelles	(46 721 000)	(8 735 839)	(19 470 708)
Acquisition de charges payées d'avance	-	(1 366 562)	(1 270 195)
Utilisation de charges payées d'avance	-	1 198 364	1 147 075
Total de la variation due aux charges payées d'avance	-	(168 198)	(123 120)
(Augmentation) diminution de la dette nette	2 337 000	(2 337 031)	22 162 957
Dette nette au début de l'exercice	(22 574 000)	(22 573 824)	(44 736 781)
Dette nette à la fin de l'exercice	(20 237 000)	(24 910 855)	(22 573 824)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	2019	2018
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	6 567 006	41 756 785
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement d'immobilisations corporelles (Note 8)	40 868 152	33 335 178
Perte sur cession d'actifs	670 137	-
Gain sur disposition d'actifs	(17 500)	(4 349)
Diminution des avantages sociaux futurs	-	(149 828)
Augmentation des obligations environnementales	4 084 478	-
Variation des éléments non monétaires du fonds de roulement		
Diminution des débiteurs	6 693 409	48 765 640
Diminution des créditeurs et charges à payer	(10 067 741)	(5 278 390)
Diminution des avantages sociaux futurs	(21 308)	-
Diminution des retenues contractuelles	(5 879 193)	(6 857 089)
Augmentation des revenus reportés	955	38 668
Augmentation des charges payées d'avance	(168 198)	(123 120)
Diminution des obligations environnementales	(1 894 337)	(22 273 412)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	40 835 860	89 210 083
Activités d'investissement en immobilisations corporelles		
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	17 500	4 349
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(53 545 571)	(69 049 926)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	(53 528 071)	(69 045 577)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(12 692 211)	20 164 506
Trésorerie au début de l'exercice	60 525 063	40 360 557
Trésorerie à la fin de l'exercice	47 832 852	60 525 063

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers au 31 mars 2019

I. POUVOIR ET ACTIVITÉS

La société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (la Société), fut constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en tant que filiale en propriété exclusive de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le 1^{er} octobre 1998, elle est devenue filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL). Le 13 février 2014, en vertu d'un décret du gouverneur en conseil, la SPFL a cédé la totalité de ses actions de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales au nom de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Depuis ce transfert, la Société est une société d'État mère inscrite à la Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Depuis le 1^{er} décembre 1978, la Société a la responsabilité de la gestion, de l'entretien et du contrôle des ponts Jacques-Cartier et Champlain ainsi que d'une section de l'autoroute Bonaventure. Le 1^{er} octobre 1998, conformément à une directive émise par le ministre des Transports en vertu de la *Loi maritime du Canada*, la Société a obtenu la responsabilité de gérer la section fédérale du pont Honoré-Mercier et le tunnel de Melocheville. Le 2 décembre 1999, la gestion de l'Estacade du pont Champlain (régulateur des glaces) a été transférée du ministre des Transports à la Société. Le 1^{er} avril 2015, un décret visant le transfert des approches sud et nord du pont Champlain a fait en sorte que la Société n'est plus responsable de la gestion et de l'entretien des terrains et structures constituant les actifs cédés.

En juillet 2015, la Société a reçu une instruction (*C.P. 2015-1112*) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor du Canada, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. La Société confirme qu'elle rencontre les exigences de l'instruction depuis décembre 2015.

La Société n'est pas assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.

La Société dépend du Gouvernement du Canada pour son financement.

2. MÉTHODES COMPTABLES IMPORTANTES

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP).

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les suivantes :

Transferts gouvernementaux

Les paiements de transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme produits lorsque le transfert est autorisé et que les critères d'admissibilité sont satisfaits, sauf dans la mesure où les stipulations entraînent une obligation qui satisfait à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés comme produits reportés lorsque les stipulations entraînent la création d'un passif. Le revenu est comptabilisé à l'état des résultats à mesure que les stipulations sont rencontrées. Toute portion des transferts gouvernementaux à laquelle la Société a droit, mais qu'elle n'a pas reçue, est comptabilisée au montant à recevoir du Gouvernement du Canada.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements et les améliorations importantes qui prolongent la durée de vie des actifs actuels sont capitalisés. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats au moment où ils sont engagés. Les frais qui permettent d'accroître leur capacité de service, leur sécurité ou leur efficacité sont capitalisés.

Les sommes relatives aux projets en voie de réalisation sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé et elles sont amorties conformément à la politique de la Société.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport de ministères, d'organismes et de sociétés d'État relevant du Gouvernement du Canada sont comptabilisées à la juste valeur à la date du transfert.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue par composante, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

- + ponts et routes entre 5 et 48 ans;
- + véhicules et équipements entre 3 et 10 ans;
- + améliorations locatives, le moindre de : la durée de vie utile ou la durée du bail.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats.

Constatation des revenus

Les revenus de baux et permis, d'intérêts, et d'autres sources sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés. Les revenus de baux et permis perçus par anticipation sont inscrits comme « Revenus reportés » à l'État de la situation financière.

Avantages sociaux futurs

RÉGIME DE RETRAITE

Tous les employés de la Société sont affiliés au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »). Il s'agit d'un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi dont le Gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice financier. Aux termes des textes de loi en vigueur, la Société n'a pas d'obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services et elles représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite. La Société n'est pas tenue par la loi de combler les déficits actuariels du Régime.

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET ABSENCES RÉMUNÉRÉES

Les employés ont droit à des jours de congé de maladie et à des indemnités d'accident de travail, tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les employés de la Société sont assujettis à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*. Ils se voient verser annuellement la portion non utilisée de leurs jours de congé de maladie. Ces paiements annuels sont comptabilisés directement dans les charges courantes de l'exercice. Avant le 9 décembre 2016, les employés syndiqués accumulaient les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables à leur départ. Suite au renouvellement de leur convention collective en décembre 2016, les syndiqués n'ont plus la possibilité d'accumuler les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables au moment de leur départ. Les employés ayant des soldes de congés non utilisés en banque se sont fait offrir de les conserver jusqu'à leur départ ou de les monnayer. De plus, la Société comptabilise le coût des indemnités d'accident de travail à verser lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit. Le passif que représentent ces avantages est établi selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service, de la probabilité de départ et de l'espérance de vie moyenne. Ces hypothèses sont révisées annuellement. Les avantages postérieurs à l'emploi et les absences rémunérées sont comptabilisés à la valeur actualisée.

Obligations environnementales

Lorsque la Société accepte la responsabilité face à des sites dont la contamination dépasse les normes environnementales, prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et lorsque le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à titre de passif à l'État de la situation financière. Les coûts futurs estimatifs sont comptabilisés comme passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable du montant, cette situation sera divulguée par voie de note aux états financiers. Les autres charges associées à des mesures environnementales sont comptabilisées comme des dépenses au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Instruments financiers

La Société détermine, évalue et gère les risques financiers afin d'en minimiser l'incidence sur ses résultats et sa situation financière. Les risques financiers sont gérés conformément à des critères précis divulgués à la note 15. La Société ne se livre pas à des opérations spéculatives et elle n'utilise pas de dérivés.

La comptabilisation des instruments financiers dépend de leur classification telle que présentée dans le tableau suivant :

CATÉGORIES	INSTRUMENTS FINANCIERS	ÉVALUATION
Actifs financiers	Trésorerie Débiteurs (autres que les taxes à recevoir)	Coût ou coût après amortissement
Passifs financiers	Créditeurs et charges à payer Retenues contractuelles	Coût ou coût après amortissement

Éventualités

Les éventualités résultent des situations incertaines dont le dénouement dépend d'un ou de plusieurs événements futurs. Les éventualités comprennent les passifs éventuels et les actifs éventuels.

Les passifs éventuels sont des passifs potentiels qui pourraient devenir des passifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable qu'un événement survienne et qu'une estimation raisonnable du passif à engager peut être faite, une provision est comptabilisée et une charge est enregistrée. Si la probabilité de l'événement n'est pas déterminable ou que le montant en cause ne peut pas être estimé raisonnablement, une éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui pourraient devenir des actifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable que l'événement futur se produira, l'existence de l'actif éventuel est divulguée dans les notes afférentes aux états financiers.

Incertitude relative à la mesure

Lors de la préparation des états financiers, conformément aux NCCSP, la direction doit avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier de façon significative par rapport à ces estimations.

Les principales estimations utilisées dans la préparation de ces états financiers se rapportent notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles, aux frais courus relatifs aux travaux majeurs de réfection et aux réclamations de fournisseurs, au passif lié aux avantages sociaux futurs, aux coûts prévus découlant des passifs au titre des obligations environnementales ainsi qu'aux éventualités.

Données budgétaires

Les données budgétaires incluses aux états financiers ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le Conseil d'administration.

3. DÉBITEURS

Les débiteurs sont constitués des éléments suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Somme à recevoir du Gouvernement du Canada	-	7 307 204
Taxes à recevoir	1 433 707	1 899 508
Refacturation de travaux à des partenaires d'affaires	2 311 511	2 308 379
Autres débiteurs	1 524 739	448 275
Total des débiteurs	5 269 957	11 963 366

4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créditeurs et charges à payer sont constitués des éléments suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	40 922 102	55 726 186
Salaires et charges sociales	1 941 444	1 907 970
Sommes à payer au Gouvernement du Canada	1 431 426	-
Total des créditeurs et charges à payer	44 294 972	57 634 156

5. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Tous les employés de la Société participent au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »). Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations exigées de l'employeur, lesquelles représentent un multiple des cotisations exigées des employés. Le taux de cotisation de base de la Société en vigueur à la fin de la période s'établissait à 9,66 % (9,93 % en 2018) du salaire annuel versé aux employés embauchés avant le 1^{er} janvier 2013 et à 8,68 % (8,77 % en 2018) du salaire annuel versé aux employés embauchés après le 31 décembre 2012.

Les cotisations au Régime au cours de l'exercice se répartissent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Cotisations de l'employeur	1 516 608	1 514 199
Cotisations des employés	1 468 919	1 341 515

Le gouvernement est tenu par la loi de verser les prestations associées au Régime. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service valide, multiplié par la moyenne des cinq (5) meilleures années salariales consécutives. Les prestations sont coordonnées avec celles du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Avantages postérieurs à l'emploi et absences rémunérées

Pour calculer l'obligation pour les absences rémunérées liée aux congés de maladie accumulés au 9 décembre 2016 des employés ayant fait le choix de les conserver jusqu'à leur départ, la Société utilise un taux de croissance de la rémunération de 1,5 % (1,5 % en 2018), un taux d'actualisation de 1,63 % (1,63 % en 2018) et une probabilité de départ des employés de 15 % (15 % en 2018) avant la période d'éligibilité à la retraite.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi relatifs aux accidents de travail, la Société a reconnu une obligation totalisant 244 338 \$ (281 109 \$ en 2018). Pour calculer cet avantage postérieur à l'emploi, la Société utilise un taux de croissance de la rémunération de 1,5 % (1,5 % en 2018) et un taux d'actualisation de 1,63 % (1,63 % en 2018) en fonction de l'espérance de vie moyenne de 80 ans (80 ans en 2018) comme hypothèse de fin du paiement de l'indemnité.

Le passif lié aux avantages postérieurs à l'emploi comprend les éléments suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	517 070	666 898
Indemnités versées au cours de l'exercice	(21 308)	(149 828)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	495 762	517 070

6. RETENUES CONTRACTUELLES

Les retenues contractuelles (incluant les retenues d'exécution et les retenues de garantie) représentent le total des sommes que la Société retient provisoirement sur les sommes dues à des entrepreneurs durant la réalisation des travaux en vue de garantir l'exécution par ces derniers de leurs obligations portant sur les garanties de rectification et de correction des défauts, vices et malfaçons des travaux réalisés. Les périodes de garantie applicables à chacun des contrats débutent à la suite de l'émission du certificat provisoire d'achèvement des travaux visés. La Société procède alors à la remise de la retenue contractuelle de 5 % (désignée retenue d'exécution) et retient une nouvelle somme équivalant à 2,5 % à titre de retenue contractuelle (désignée retenue de garantie).

Les contrats prévoient que la Société versera la deuxième portion de 2,5 % de la retenue contractuelle (désignée retenue de garantie) réduite, le cas échéant, de toute somme due par l'entrepreneur en application des clauses du contrat, après l'expiration de la période de garantie.

7. OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES

Périodiquement, la Société procède à un inventaire de toutes ses propriétés dans le but de classer leur état environnemental afin de prioriser les interventions si requises. La Société compte un certain nombre de propriétés dont les sols sont contaminés au-delà des critères acceptables. Les propriétés concernées se situent sous le pont Jacques-Cartier et aux abords de l'autoroute Bonaventure.

En ce qui a trait aux terrains sous le pont Jacques-Cartier, la Société procède à des études de caractérisation afin de classer les sites contaminés et déterminer si la Société doit assainir les terrains ou adopter une stratégie de gestion de risques pour limiter la contamination. Pour une section de ces terrains, une étude a confirmé la présence de matières résiduelles et de sols contaminés par des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et des métaux (p. ex. cuivre, plomb) dont le niveau dépasse les normes environnementales acceptables. La contamination découle d'anciennes opérations commerciales et industrielles. La Société estime qu'il est probable que des avantages futurs soient abandonnés. Toutefois des analyses supplémentaires sont requises afin de déterminer la stratégie d'assainissement ou de gestion de risques à adopter ainsi que les coûts. Par conséquent, le passif ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable à ce stade-ci et aucun passif environnemental n'a été enregistré.

Au 31 mars 2019, le dossier environnemental prioritaire pour la Société demeure celui des terrains situés dans le secteur de l'autoroute Bonaventure à Montréal. Ces terrains, gérés par la Société depuis 1978, sont situés sur une partie et à proximité d'un ancien site d'enfouissement opéré par la Ville de Montréal de 1866 à 1966. Cet ancien site d'enfouissement couvre plusieurs terrains appartenant à différents propriétaires. La Société a effectué depuis 2003 des études et des tests de toxicité des eaux souterraines des terrains à cet endroit. Les tests ont révélé des eaux souterraines contaminées au-delà des critères acceptables. Étant donné la complexité du dossier, la présence de nombreux propriétaires et les coûts importants en cause, le gouvernement fédéral a privilégié le choix de solutions intégrées au problème environnemental de ce site. Ce site peut être divisé en deux portions, soit le secteur Est et le secteur Ouest :

Pour le secteur Est, les opérations de confinement et de pompage ont débuté en 2018. Pour le secteur Ouest, le confinement des eaux souterraines et l'exploitation de l'usine de traitement ont débuté en 2017. La Société assure la gestion de ce projet. La portion des coûts assumée par la Société pour le secteur Ouest est de 50 % des coûts totaux à encourir.

En date du 31 mars 2019, la Société estime un montant de 26 592 000 \$ (24 401 859 \$ en 2018) pour les secteurs Est et Ouest à titre d'obligations environnementales.

	SECTEUR EST	SECTEUR OUEST	TOTAL
Montant non actualisé et inflationné :			
En 2018	18 407 000 \$	10 228 000 \$	28 635 000 \$
En 2019	22 288 000 \$	8 207 000 \$	30 495 000 \$
Montant actualisé et inflationné :			
En 2018	15 547 000 \$	8 854 000 \$	24 401 000 \$
En 2019	19 382 000 \$	7 210 000 \$	26 592 000 \$

Les Obligations environnementales reposent sur les hypothèses suivantes :

- + La durée des opérations incluse dans les obligations en lien avec les secteurs Est et Ouest est estimée à quinze (15) ans. La durée des opérations sera au-delà de cette période, mais il est impossible pour le moment de déterminer les coûts au-delà de quinze (15) ans.
- + Les dépenses prévues pour les opérations de confinement et de pompage sont basées sur les coûts des contrats déjà octroyés.
- + Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe réelle de rendement coupon zéro pour les obligations du Gouvernement du Canada, publiées par la Banque du Canada. Le taux d'actualisation de l'année 2020 est 1,70 % (2018 - 1,63 %), les taux des années subséquentes varient de 1,52 % à 1,83 % (2018 - 1,79 % à 2,19 %).
- + Le taux d'inflation est basé sur l'indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels. Pour l'exercice 2018-2019, le taux est de 3,02 % (2018 - 2,99 %).
- + Il n'y a aucune valeur résiduelle aux projets.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAINS	PONTS ET ROUTES	VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	PROJETS EN VOIE DE RÉALISATION	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
COÛT						
1^{er} avril 2017	5 250 117	698 939 378	4 418 563	10 327	64 234 292	772 852 677
Acquisitions	-	36 429 161	320 761	814 168	15 241 796	52 805 886
Aliénations	-	-	(21 728)	-	-	(21 728)
Transferts	-	62 803 242	-	-	(62 803 242)	-
31 mars 2018	5 250 117	798 171 781	4 717 596	824 495	16 672 846	825 636 835
Acquisitions	-	27 922 968	903 166	441 476	21 006 518	50 274 128
Aliénations	-	(11 041 632)	(1 637 840)	(10 327)	-	(12 689 799)
Transferts	-	16 672 845	-	-	(16 672 845)	-
31 mars 2019	5 250 117	831 725 962	3 982 922	1 255 644	21 006 519	863 221 164
AMORTISSEMENT ACCUMULÉ						
1^{er} avril 2017	-	207 507 694	3 523 035	10 327	-	211 041 056
Amortissement	-	33 029 325	305 853	-	-	33 335 178
Aliénations	-	-	(21 728)	-	-	(21 728)
31 mars 2018	-	240 537 019	3 807 160	10 327	-	244 354 506
Amortissement	-	40 431 789	273 529	162 834	-	40 868 152
Aliénations	-	(10 371 495)	(1 637 840)	(10 327)	-	(12 019 662)
31 mars 2019	-	270 597 313	2 442 849	162 834	-	273 202 996
VALEUR COMPTABLE NETTE						
31 mars 2018	5 250 117	557 634 762	910 436	814 168	16 672 846	581 282 329
31 mars 2019	5 250 117	561 128 649	1 540 073	1 092 810	21 006 519	590 018 168

Au 31 mars 2019, le poste « Crédeurs et charges à payer » inclut des acquisitions liées à des immobilisations corporelles de 18 634 441 \$ (21 905 884 \$ en 2018).

9. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé est de 50 actions sans valeur nominale et la Société a émis et entièrement libéré une (1) action au montant de 100 \$.

10. ÉVENTUALITÉS

Poursuites et réclamations

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de réclamations ou de poursuites judiciaires dont elle ne peut prédire l'issue avec certitude. La direction a constitué, dans les comptes visés, des provisions qu'elle juge suffisantes et est d'avis que la résolution de telles éventualités ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Au 31 mars 2019, il existe des actifs éventuels qui font l'objet de négociations avec des partenaires d'affaires et dont le montant estimatif ne peut être déterminé. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Autres éventualités

- La Société a obtenu un permis pour placer, maintenir et utiliser un câble pour les signaux de télévision en circuit fermé sur des terrains qui ne lui appartiennent pas. Advenant la résiliation de ce permis, la Société devra enlever ses installations à ses frais. Au 31 mars 2019, ni le propriétaire des terrains, ni la Société n'ont manifesté l'intention de résilier le permis. Par conséquent, aucun passif éventuel lié à cette immobilisation n'a été constaté.
- La Société détient certaines structures érigées sur des terrains dont le propriétaire en a transféré la gestion et l'administration au Gouvernement du Canada. Le propriétaire des terrains pourrait reprendre les terrains advenant un changement au niveau de l'utilisation de ces derniers, et ce, sans aucune indemnité pour les structures construites à condition qu'elles soient dans un état satisfaisant à la convenance du propriétaire. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation actuelle de ces terrains. Par conséquent, aucun passif lié à ces immobilisations n'a été constaté.

11. DÉCONSTRUCTION DU PONT CHAMPLAIN

Par lettre datée du 3 mai 2018, le Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités confirmait que la Société était mandatée pour entreprendre la déconstruction du pont Champlain dans le respect des principes de développement durable prônés par la Société. Une stratégie de déconstruction sera développée impliquant un ordonnancement précis des méthodes utilisées pour la déconstruction ainsi qu'une planification soutenue du transport et de la récupération des matériaux afin de minimiser les effets environnementaux et les impacts sur les résidents environnants. Le mode de réalisation de la déconstruction et l'incidence financière du projet ne sont toutefois pas déterminés.

12. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Services de fonctionnement

Le montant minimal à verser pour des services de police s'établit à approximativement 4 061 190 \$ pour l'exercice (3 998 205 \$ au 31 mars 2018). L'entente en cours demeure en vigueur jusqu'à l'entrée en vigueur d'une nouvelle entente présentement en négociation, à moins d'avis contraire d'une des parties.

Fournisseurs

La Société s'est engagée, principalement pour des travaux majeurs, d'approvisionnement et de services professionnels, à verser une somme de 109 400 521 \$ au cours des prochaines années (111 580 164 \$ en 2018). Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

2020	92 966 993 \$
2021	10 339 032 \$
2022	1 659 258 \$
2023	484 619 \$
2024 et suivantes	3 950 619 \$

Baux

La Société s'est engagée, en vertu de baux pour la location de locaux et d'équipement, à verser une somme de 4 471 726 \$ au cours des prochaines années (3 698 980 \$ en 2018). Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices sont les suivants:

2020	1 789 684 \$
2021	1 474 151 \$
2022	621 812 \$
2023	222 295 \$
2024 et suivantes	363 784 \$

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le Gouvernement du Canada ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, au premier dirigeant et aux directeurs principaux de la Société, aux proches parents de ceux-ci et aux entités soumises au contrôle de ces personnes. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont constatées à la valeur d'échange, à l'exception du coût de l'audit des états financiers, effectué sans contrepartie, qui n'est pas constaté à l'état des résultats.

14. CHARGES SELON LEUR OBJET

	2019	2018
	\$	\$
Entretien régulier et majeur	74 409 856	64 415 987
Obligations environnementales	4 241 026	(2 706 610)
Amortissement des immobilisations corporelles	40 868 152	33 335 178
Salaires et avantages sociaux	20 691 634	19 126 544
Services professionnels	10 036 866	10 132 489
Biens et services	5 548 427	5 592 710
Perte sur cession d'actifs	670 137	-
Total des charges	156 466 098	129 896 298

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers de la Société équivaut approximativement à leur juste valeur.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit pour ce qui est de sa trésorerie et des débiteurs autres que les taxes à recevoir. La Société gère ce risque en traitant principalement avec le gouvernement et en surveillant de près l'attribution de crédit et le recouvrement en ce qui concerne les clients commerciaux. La valeur comptable présentée dans l'État de la situation financière de la Société en ce qui a trait à ses actifs financiers exposés au risque de crédit, représente le montant maximal exposé au risque de crédit. Le risque de crédit de la Société n'est pas un risque important.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est minimal puisqu'elle est composée d'encaisses et que la Société traite uniquement avec des institutions financières de renom qui sont membres de Paiements Canada.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est minimal puisque la majorité des débiteurs proviennent de la refacturation de travaux à des partenaires gouvernementaux et les autres débiteurs ne présentaient aucun solde en souffrance (aucun en 2018).

Le niveau de risque de crédit et les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations à leur échéance. La Société gère le risque en établissant des budgets et des estimations détaillées de la trésorerie associées à ses activités, et en assurant un suivi régulier. Le risque de liquidité est faible puisque la Société est financée en majeure partie par le Gouvernement du Canada.

Les échéances des passifs financiers de la Société sont les suivantes, selon les estimations :

	2019	2018
	\$	\$
Moins de 90 jours		
Créditeurs et charges à payer	44 294 972	57 634 156
Retenues contractuelles	3 502 969	6 221 292
Sous-total	47 797 941	63 855 448
90 jours à un an		
Retenues contractuelles	2 430 329	4 847 920
Plus d'un an		
Retenues contractuelles	428 196	1 171 475
Total	50 656 466	69 874 843

Le niveau de risque de liquidité et les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque qu'il y ait un impact sur les résultats suite à un changement dans les conditions du marché. Le risque de marché comprend trois (3) types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt. Cette exposition est attribuable à sa trésorerie. Pour réduire ce risque au minimum, la Société doit, conformément à sa politique de placement, investir son fonds de roulement excédentaire dans des instruments très liquides et à faible risque. Si les taux d'intérêt avaient varié de 1% au cours de l'exercice, le revenu d'intérêts sur la trésorerie aurait varié d'environ 485 562 \$ (528 936 \$ en 2018).

Le niveau de risque pour le taux d'intérêt ainsi que les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

16. RECLASSEMENT

Afin d'améliorer l'information présentée dans les états financiers, la Société présente séparément les améliorations locatives à la note 8 Immobilisations corporelles. Le coût de 824 495 \$ et l'amortissement cumulé de 10 327 \$ qui, au 31 mars 2018, étaient présentés dans la catégorie véhicules et équipements, ont été reclassés sous la catégorie améliorations locatives.

Annexes

Conseil d'administration et dirigeants

Administrateurs

Dominique Bouchard
Richard Cacchione
Paul T. Kefalas
Catherine Lavoie
Sandra Martel
Me Sylvain Villiard
Dale Ellen Williams

Un membre, madame Denise Hébert, a terminé son mandat au cours de l'année financière 2018-2019.

Dirigeants

Paul T. Kefalas, Président du Conseil
Catherine Lavoie, Présidente adjointe du Conseil
Sandra Martel, Première dirigeante par intérim
Claude Lachance, Trésorier
Me John Papagiannis, Secrétaire corporatif par intérim

Liste des comités du conseil d'administration

Comité d'audit

Richard Cacchione, Président
Me Sylvain Villiard
Dale Ellen Williams

Comité de gouvernance et d'éthique

Paul T. Kefalas, Président
Catherine Lavoie
Me Sylvain Villiard
Dale Ellen Williams

Comité des ressources humaines

Dale Ellen Williams, Présidente
Dominique Bouchard
Richard Cacchione

Comité de risques – Infrastructures

Catherine Lavoie, Présidente
Dominique Bouchard
Richard Cacchione
Paul T. Kefalas

Comité technique Champlain

Sandra Martel, Présidente
Paul T. Kefalas

Comité de risques corporatifs

Me Sylvain Villiard, Président
Dominique Bouchard
Richard Cacchione
Paul T. Kefalas

Alignement avec les normes internationales en développement durable

La préparation du tableau ci-dessous est appuyée sur les Lignes directrices en matière de reddition de compte, version G4 de la *Global Reporting Initiative* (GRI).

INDEX GÉNÉRAL	INDICATEURS	PAGE	COUVERTURE 2018-2019
STRATÉGIE ET ANALYSE			
G4-1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	10-12	Complète
G4-2	Description des principaux impacts, risques et opportunités	36, 38, 39, 46-51	Partielle
PROFIL DE L'ORGANISATION			
G4-3	Nom de l'organisation	7	Complète
G4-4	Principales marques et principaux produits et services	6-7	Complète
G4-5	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	88	Complète
G4-6	Nombre et noms des pays où l'organisation exerce ses activités	6	Complète
G4-14	Prise en compte du principe de précaution	36	Complète
G4-15	Souscription à des initiatives externes en matière économique, environnementale et sociale	36-53	Complète
G4-16	Affiliation à des associations	36-41	Complète
ASPECTS ET PÉRIMÈTRES PERTINENTS IDENTIFIÉS			
G4-17	Entités incluses dans les états financiers consolidés	72-73	Complète
G4-18	Processus de définition du contenu (aspects) et du périmètre		Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 pages 4-5)
G4-19	Aspects pertinents identifiés	46	Complète
G4-20	Périmètre de chaque aspect pertinent au sein de l'organisation	46	Partielle
G4-21	Périmètre de chaque aspect pertinent en dehors de l'organisation	46	Partielle
IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES			
G4-24	Liste des groupes de parties prenantes		Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 pages 5-7)
G4-25	Critères pour l'identification et la sélection des parties prenantes	46, 49	Partielle
G4-26	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes	38, 39, 41, 49	Complète
G4-27	Thèmes et préoccupations clés soulevés par les parties prenantes		Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 page 5)

PROFIL DU RAPPORT			
G4-28	Période de reporting	85	Complète
G4-30	Cycle de reporting	85	Complète
G4-32	Index du contenu GRI	84	Complète
GOVERNANCE			
G4-34	Structure de gouvernance	43, 44, 46, 83	Complète
G4-35	Délégation des pouvoirs concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux		Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 pages 10-11)
G4-36	Cadres dirigeants responsables des thèmes économiques, environnementaux et sociaux		Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 page 5)
G4-37	Consultation entre les parties prenantes et l'instance supérieure de gouvernance concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux	38	Partielle
G4-38	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	43, 44, 83	Partielle
G4-39	Indépendance du Président de l'instance supérieure de gouvernance (membre de la direction ou non)	43	Complète
G4-40	Processus de nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance et ses comités		Partielle (voir le rapport de développement durable 2015-2016 page 9)
G4-41	Processus pour s'assurer que les conflits d'intérêts sont évités et gérés		Partielle (voir le rapport de développement durable 2015-2016 page 9)
G4-42	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans la détermination de la mission, des valeurs et de la stratégie	11, 12, 43	Partielle
G4-45	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'identification et la gestion des impacts, risques et opportunités économiques, environnementaux et sociaux		Partielle (voir le rapport de développement durable 2015-2016 page 5)
G4-46	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'examen de l'efficacité des processus de gestion des risques	43	Complète
G4-47	Fréquence de l'examen des impacts, risques et opportunités économiques, environnementaux et sociaux	43	Complète
G4-48	Comité ou poste de plus haut niveau qui examine et approuve le rapport de développement durable	88	Partielle
G4-49	Processus pour informer l'instance supérieure de gouvernance des réclamations majeures		Partielle (voir le rapport de développement durable 2015-2016 pages 10-11)
G4-51	Politiques de rémunération de l'instance supérieure de gouvernance et des cadres dirigeants	53	Partielle
G4-52	Processus de détermination de la rémunération	53	Partielle
ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ			
G4-56	Valeurs, principes, normes et règles de l'organisation en matière de comportement		Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 pages 10-11)

ÉCONOMIE				
Performance économique	G4-DMA	Description de l'approche managériale		Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 pages 9,12 et 13)
	G4-EC1	Valeur économique directe créée et distribuée	68-81	Partielle
	G4-EC2	Implications financières et autres risques et opportunités liés aux changements climatiques	50	Partielle
	G4-EC3	Couverture des régimes de retraite	75	Partielle
	G4-EC4	Aides publiques reçues	68-71	Complète
Impacts économiques indirects	G4-EC7	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et d'appui aux services	13-32	Complète
	G4-EC8	Impacts économiques indirects substantiels	37-41	Complète
Pratiques d'achat	G4-DMA	Description de l'approche managériale		Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 pages 14-15)
	G4-EC9	Part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux		Partielle (voir le rapport de développement durable 2015-2016 pages 14-15,36)
ENVIRONNEMENT				
Énergie	G4-EN3	Consommation énergétique au sein de l'organisation	47	Partielle
Biodiversité	G4-DMA	Description de l'approche managériale	36	Partielle
	G4-EN11	Sites opérationnels dans des aires protégées ou y étant adjacents	36	Partielle
	G4-EN12	Description des impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité	35-36	Partielle
	G4-EN13	Habitats protégés ou restaurés	36	Partielle
	G4-EN14	Nombre total d'espèces menacées figurant sur la liste rouge mondiale de l'UICN et sur son équivalent national	36	Partielle
Émissions	G4-DMA	Description de l'approche managériale	47	Partielle
	G4-EN15	Émissions directes de gaz à effet de serre (SCOPE 1)	47	Complète
	G4-EN16	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (SCOPE 2) liées à l'énergie	47	Complète
	G4-EN17	Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (SCOPE 3)	47	Complète
	G4-EN27	Portée des mesures d'atténuation des impacts environnementaux des produits et des services	20-21, 35	Complète
Conformité	G4-DMA	Description de l'approche managériale		Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 pages 28-29)

Généralités	G4-EN31	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement	18	Partielle
Évaluation environnementale des fournisseurs	G4-DMA	Description de l'approche managériale		Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 pages 14-15)
SOCIAL				
Emploi	G4-DMA	Description de l'approche managériale	44	Complète
	G4-LA2	Avantages sociaux offerts aux salariés à temps plein	44, 45, 75, 76	Partielle
Santé et sécurité au travail	G4-DMA	Description de l'approche managériale	45	Partielle
	G4-LA6	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail	45	Partielle
	G4-LA8	Thème de santé et de sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats	44,45	Partielle
Formation et éducation	G4-DMA	Description de l'approche managériale	51	Partielle
	G4-LA9	Nombre moyen d'heures de formation par an	45	Complète
	G4-LA10	Programme de développement des compétences et de formation tout au long de la vie	45	Partielle
Diversité et égalité des chances	G4-LAI2	Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	44	Partielle
Évaluation des pratiques en matière d'emploi chez les fournisseurs	G4-DMA	Description de l'approche managériale		Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 pages 14-15)
DROITS DE L'HOMME				
Droits des peuples autochtones	G4-DMA	Description de l'approche managériale	12, 32	Partielle
SOCIÉTÉ				
Communautés locales	G4-DMA	Description de l'approche managériale	39, 46, 51	Partielle
	G4-SO2	Activités avec d'importantes conséquences néfastes, réelles et potentielles, sur les communautés locales	39, 46, 51	Partielle
Lutte contre la corruption	G4-DMA	Description de l'approche managériale		Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 pages 13-15)

Abréviations

CPSDC	Corridor du pont Samuel-De Champlain
DRA	Direction, Recherche et applications
GRI	Global Reporting Initiative
INFC	Infrastructure Canada
LCEE	Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)
LGFP	Loi sur la gestion des finances publiques
MTQ	Ministère des Transports du Québec
NCCSP	Normes comptables canadiennes pour le secteur public
PJCCI	Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
SST	Santé et sécurité au travail
tCO2e	Tonne équivalente de dioxyde carbone

À propos de ce rapport

La Société est engagée à communiquer de façon transparente sur ses activités ainsi que ses investissements.

Ce rapport annuel est la troisième édition combinant les résultats financiers de la Société et ses progrès en matière de développement durable. Il couvre l'exercice s'étalant du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019. Ce rapport a été revu et approuvé par le Conseil d'administration et le Comité de développement durable.

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée

1225, rue Saint-Charles Ouest, bureau 500
Longueuil (Québec) J4K 0B9
450 651-8771
Communications@pjcci.ca
JacquesCartierChamplain.ca

Participez à la conversation sur les réseaux sociaux



Liste des objectifs de développement durable des Nations Unies rencontrés par PJCCI

	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
	Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
	Établir des modes de consommation et de production durables
	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes